ISSN 3088-8824

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Lundi 9 novembre 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°1022 ■

BANQUE D'ALGÉRIE

Un nouveau cadre réglementaire pour les opérations sur l'or

P 16

START-UP

L'Algérie négocie des financements avec la Banque mondiale

L'Algérie mène des discussions avancées avec la Banque mondiale en vue de mettre en place une nouvelle initiative de financement destinée aux start-up nationales à fort potentiel de croissance. L'objectif est de mobiliser une enveloppe dépassant les 10 millions de dollars pour renforcer les fonds propres de ces entreprises et accompagner leur développement. Selon le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, cette initiative devrait être annoncée à l'occasion de la 5e édition de la Conférence africaine des start-up, prévue du 5 au 7 décembre prochain à Alger. P 3



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des projets de recherche algériens présentés au salon "Ecomondo" en Italie

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a pris part au salon international de l'économie circulaire "Ecomondo 2026", organisé à Rimini (Italie), où il a présenté nombre de projets de recherche dans les domaines de l'environnement et de la valorisation des déchets, tout en examinant les perspectives de coopération et de partenariat avec des entreprises italiennes, a indique hier le centre dans un communiqué.

P 2

GNL

Les exportations algériennes rebondissent de 51 % en octobre

Les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont connu une nette reprise en octobre dernier, atteignant leur niveau le plus élevé depuis un an. En effet, après plusieurs mois marqués par des fluctuations, elles ont enregistré une hausse significative de plus de 51 % en octobre 2026, pour atteindre 1,03 million de tonnes, contre 680 000 tonnes en septembre, selon les données de l'Unité de recherche sur l'énergie (Energy Research Unit), basée à Washington.

P 5

DE LA MATIÈRE PREMIÈRE AUX THÉRAPIES GÉNIQUES

L'industrie pharmaceutique nationale affiche ses ambitions

La stratégie de développement de l'industrie pharmaceutique nationale s'oriente vers une maîtrise progressive de l'ensemble de la chaîne de production, depuis la fabrication des matières premières jusqu'aux médicaments innovants et aux thérapies cellulaires et géniques. Cette évolution, portée notamment par les projets du groupe Saidal, vise à réduire la dépendance aux importations, à renforcer la sécurité sanitaire et à développer des traitements de pointe accessibles aux patients algériens.

P 3

ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT DE LOCAUX

La BDL lance un nouveau produit de financement P 2

PORT DE DJEN DJEN

Exportation de 19 000 tonnes de fer vers l'Allemagne P 2

HYDRAULIQUE

Une réunion de coordination pour accélérer la réalisation des projets P 3

PORT DE DJEN DJEN

Exportation de 19 000 tonnes de fer vers l'Allemagne

Le port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel, confirme ses capacités opérationnelles dans le traitement des cargaisons destinées à l'exportation, à la faveur d'une opération de chargement de fer réduit à froid (C-DRI) vers l'Allemagne, marquée par une cadence de manutention de 18 975 tonnes en moins de 24 heures.
Selon un communiqué de l'administration du port de Djen Djen, cette opération, lancée le 2 novembre 2026, porte sur une cargaison globale de 50 000 tonnes de fer réduit à froid (Cold Direct Reduced Iron – C-DRI), chargée à bord du navire BULK PRUDENCE. La marchandise, destinée à l'exportation au profit de la société MED INTERNATIONAL HOLDING SPA, est acheminée vers le port de HANSAPORT, dans la ville allemande de Hambourg.
La performance enregistrée le 5 novembre dernier constitue l'un des principaux faits marquants de cette opération. En effet, 18 975 tonnes de cette matière ont été chargées en moins de 24 heures, traduisant les capacités du port à prendre en charge des cargaisons importantes dans des délais réduits.
Dans son communiqué, l'administration portuaire attribue cette performance à la disponibilité des moyens opérationnels, à l'efficacité de la coordination entre les différents intervenants, ainsi qu'aux compétences des ressources humaines mobilisées et aux capacités logistiques déployées pour assurer le bon déroulement de cette opération.
Cette réalisation vient conforter le rôle du port de Djen Djen dans l'accompagnement des opérations d'exportation et la prise en charge des flux de marchandises à destination des marchés internationaux. Elle témoigne également de l'importance des infrastructures portuaires dans le développement des échanges commerciaux et le renforcement des capacités nationales d'exportation.

R E.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des projets de recherche algériens présentés au salon "Ecomondo" en Italie

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a pris part au salon international de l'économie circulaire "Ecomondo 2026", organisé à Rimini (Italie), où il a présenté nombre de projets de recherche dans les domaines de l'environnement et de la valorisation des déchets, tout en examinant les perspectives de coopération et de partenariat avec des entreprises italiennes, a indique hier le centre dans un communiqué.

Synthèse R E.

La participation du CDER à ce salon (3-6 novembre) a été marquée par la tenue de rencontres bilatérales et de séances de travail directes avec des entreprises italiennes, en vue de présenter les projets de recherche à vocation économique développés par les chercheurs du Centre dans les domaines de l'environnement et de la valorisation des déchets, et d'examiner les perspectives de coopération en matière de formation et de transfert de technologie, précise le communiqué.
Cette participation s'inscrit dans le cadre de la promotion des activités de recherche du Centre dans différents domaines, notamment le développement de la production de biogaz et de biodiesel à partir de la valorisation des déchets ménagers et organiques, et de l'intégration de ces sources d'énergie dans le tissu industriel national, afin d'améliorer la rentabilité et la compétitivité des entreprises algériennes et de leur permettre d'accéder aux marchés extérieurs, à la faveur de la dynamique que connaît le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ces dernières années, laquelle lui a permis de s'ouvrir au marché africain, selon la même source.
Dans ce cadre, l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Italie a reçu la délégation algérienne participant au salon, avec laquelle il a évoqué les moyens de renforcer les perspectives de coopération et de partenariat internationaux dans les domaines de l'économie circulaire, de la transition énergétique et de la protection de l'environnement.
Le Centre a souligné, dans son communiqué, que le salon "Ecomondo" constitue un espace de dialogue et d'échange d'expertises, permettant d'explorer de nouvelles solutions aux défis environnementaux et économiques et d'établir des partenariats et des projets de coopération dans les domaines de la transformation industrielle et économique. Rendez-vous international de référence dans le domaine des technologies, des services et des solutions industrielles liées à l'économie verte et circulaire en Europe et en Méditerranée, cet événement a vu la participation d'entreprises leaders dans plusieurs secteurs, notamment les services et les technologies environnementales, la gestion de l'eau, la valorisation des déchets, le textile, la bioénergie, la protection des sols, les transports, l'agriculture et les villes durables.

ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT DE LOCAUX

La BDL lance un nouveau produit de financement

La Banque de développement local (BDL) propose aux professionnels une solution de financement destinée à l'acquisition et à l'aménagement de locaux à usage commercial ou professionnel.
Ce dispositif s'adresse aux entreprises individuelles, aux professions libérales, aux commerçants et aux artisans souhaitant acquérir un espace dédié à l'exercice de leur activité ou améliorer leurs locaux afin de développer leur activité, a expliqué la BDL dans un communiqué, ajoutant que ce financement peut couvrir jusqu'à 70 % du coût global du projet.
Pour l'acquisition d'un local professionnel, le montant du crédit peut atteindre 50 millions de dinars algériens, tandis que le financement des travaux d'aménagement peut s'élever à 10 millions de dinars algériens, indique la BDL.
« Les professionnels souhaitant financer simultanément l'acquisition et l'aménagement de leurs locaux peuvent, quant à eux, bénéficier d'un financement combiné pouvant atteindre 60 millions de dinars algériens », lit-on dans le communiqué.
L'un des principaux atouts de cette solution réside dans la possibilité de bénéficier d'une période de différé pouvant aller jusqu'à 12 mois avant le début du remboursement du crédit. Ce délai permet aux professionnels de finaliser les travaux d'aménagement, d'équiper leurs locaux et de lancer leur activité dans des conditions adaptées. La durée de remboursement peut, quant à elle, atteindre huit ans, offrant ainsi une plus grande flexibilité dans la gestion de leurs engagements financiers, conclut-il.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 600 participants aux Olympiades africaines des métiers à partir du 16 novembre à Oran

Plus de 600 candidats, représentant 18 pays africains, prendront part aux Olympiades africaines des métiers, prévues du 16 au 19 novembre courant à Oran, a indiqué samedi à Alger la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab.
Lors d'une conférence de presse consacrée à cet événement africain, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Mme Arhab a précisé que cette première édition des Olympiades africaines des métiers (African Skills Olympics) verra la participation de plus de 600 candidats représentant 18 pays africains, qui concourront dans 45 spécialités réparties en six familles professionnelles.
La tenue en Algérie de ce rendez-vous africain "reflète son engagement à renforcer la coopération entre les pays du continent et à ancrer le rôle de la formation et de l'enseignement professionnels en tant que levier essentiel du développement socioéconomique, et espace de préparation des compétences et de qualification des jeunes pour leur permettre de suivre les mutations rapides dans le monde des métiers et du marché du travail", précise la ministre.
Les Olympiades devraient attirer plus de 40.000 visiteurs, selon la ministre, qui fait état de la contribution de 400 bénévoles et de 120 établissements médiatiques d'Algérie et d'autres pays africains à cet événement.
Les activités de cette manifestation débuteront par une cérémonie d'ouverture qui "illustre la diversité et la richesse des cultures africaines ainsi que l'unité des peuples du continent, et reflète la place qu'occupent les compétences professionnelles dans le renforcement du rapprochement et de la coopération africains", a-t-elle ajouté.
Parallèlement aux compétitions, le "Forum africain des politiques en matière de compétences" se tiendra les 17 et 18 novembre courant, en partenariat avec l'Union africaine (UA), avec la participation de plus de 30 délégations ministérielles, ainsi que d'experts et d'acteurs du secteur à l'échelle du continent.
La ministre a estimé que ce forum constituera "un espace de dialogue et d'échange d'expériences sur la modernisation des systèmes de formation, l'adaptation des programmes aux besoins du marché du travail et l'anticipation des compétences de demain, notamment dans les domaines de la numérisation, de l'intelligence artificielle et des énergies renouvelables, outre l'examen des mécanismes de renforcement des partenariats et de la reconnaissance mutuelle des qualifications". Ces travaux devront aboutir à l'élaboration du "Cadre d'action d'Oran 2026-2027", en vue de transformer les recommandations communes en projets concrets et réalisables.
Dans ce contexte, Mme Arhab a souligné que "l'enjeu dépasse la simple organisation des compétitions pour s'inscrire dans une vision africaine commune, faisant des compétences et des qualifications un pilier de l'intégration économique et de la formation professionnelle une passerelle pour la communication et la coopération entre les pays du continent, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à la jeunesse africaine pour créer, innover et contribuer à l'édification d'économies productives et durables".

Agence

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

START-UP

L'Algérie négocie des financements avec la Banque mondiale

L'Algérie mène des discussions avancées avec la Banque mondiale en vue de mettre en place une nouvelle initiative de financement destinée aux start-up nationales à fort potentiel de croissance. L'objectif est de mobiliser une enveloppe dépassant les 10 millions de dollars pour renforcer les fonds propres de ces entreprises et accompagner leur développement. Selon le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, cette initiative devrait être annoncée à l'occasion de la 5e édition de la Conférence africaine des start-up, prévue du 5 au 7 décembre prochain à Alger.

Par Selma R.

Le ministre a précisé que les discussions avec l'institution financière internationale portaient sur un mécanisme destiné à apporter des ressources supplémentaires aux entreprises innovantes ayant atteint un certain niveau de maturité et présentant d'importantes perspectives de croissance. « Nous travaillons avec la Banque mondiale sur une initiative de financement qui devrait dépasser les 10 millions de dollars et permettre d'augmenter le capital de start-up algériennes à forte croissance », a-t-il expliqué dans un entretien accordé à Asharq Business Bloomberg. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie de diversification des instruments de financement de l'innovation, alors que les besoins des entreprises évoluent avec leur développement. Outre les mécanismes existants, le département ministériel mise notamment sur la création de fonds d'investissement spécialisés et sectoriels, en coordination avec les ministères concernés, particulièrement dans l'énergie, l'agriculture et l'intelligence artificielle. Le ministre a par ailleurs rappelé que « la précédente édition de la Conférence africaine des start-ups avait permis aux entreprises algériennes de réaliser près de 10 millions de dollars de levées de fonds ». L'ambition est désormais de dépasser ce résultat grâce aux rencontres entre entrepreneurs, investisseurs et institutions financières, notamment dans les espaces de mise en relation B2B et le «Deal Room».

Parallèlement, les pouvoirs publics comptent mobiliser davantage de ressources nationales en faveur de la recherche, du développement et de l'innovation. À ce titre, Noureddine Ouadah a évoqué la disposition introduite dans la loi de finances 2026, qui institue une contribution de 1 % sur les bénéfices des entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de dinars, soit environ 15 millions de dollars. Les textes d'application de cette mesure viennent d'être publiés et devraient permettre de dégager des centaines de millions de dollars par an pour soutenir l'effort national d'innovation. Cette évolution intervient dans un contexte de développement de l'écosystème entrepreneurial algérien, passé d'environ 200 start-up en 2020 à plus de 15.000 projets, entreprises innovantes et incubateurs aujourd'hui. L'introduction du label « entreprise accélérée » (scale-up) constitue en outre un nouvel instrument destiné à accompagner les structures ayant dépassé le stade de lancement et souhaitant accéder à des marchés plus importants. Outre les annonces financières, l'enjeu pour l'Algérie est de consolider les capacités de financement des entreprises innovantes, de favoriser leur changement d'échelle et de faire émerger des acteurs technologiques capables de se positionner sur les marchés africains et internationaux.

La DeepTech, nouveau moteur de l'innovation africaine

Pour rappel, le ministre Noureddine Ouadah a annoncé samedi à Alger l'organisation de la 5e édition de la Conférence africaine des start-ups, du 5 au 7 décembre au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, qualifiant cette rencontre de plus grand événement technologique du continent. Placé sous la thématique de la DeepTech et de la souveraineté technologique, ce rendez-vous continental s'inscrit dans une dynamique d'accélération du financement de la technologie profonde en Afrique. Il ambitionne de réunir plus de 25.000 participants, une quarantaine de délégations ministérielles, ainsi que des investisseurs, des experts et des acteurs institutionnels venus du monde entier. Les conclusions des éditions précédentes ayant déjà été intégrées aux résolutions officielles de l'Union africaine, cette manifestation de trois jours offrira un cadre stratégique d'échanges et de partenariats autour de la souveraineté numérique, des ressources énergétiques, de la santé, du capital humain et de la place des femmes dans l'innovation de rupture. La 5e Conférence africaine des start-ups sera consacrée à la DeepTech et à son rôle dans le développement technologique du continent. Cette nouvelle étape vise à faire évoluer l'Afrique du statut de consommatrice vers celui de conceptrice et de productrice de solutions innovantes, notamment dans l'intelligence artificielle, les biotechnologies, la robotique, les semi-conducteurs et les énergies renouvelables. Pour Salah Eddine Bouzerd, directeur de la communication et de la coopération au ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, cette orientation constitue un tournant pour le continent. « Le troisième saut que nous considérons sera celui de la DeepTech, avec des solutions et des innovations de rupture susceptibles de changer le modèle économique de certains pays africains », a-t-il déclaré sur les ondes de la « Chaîne III » de la Radio nationale. Les financements consacrés à ce secteur en Afrique sont passés de 86 millions de dollars en 2015 à 4,1 milliards de dollars en 2025. La conférence abordera notamment les enjeux de souveraineté numérique, de valorisation des minerais critiques, de santé, de formation et de participation des femmes à l'innovation technologique. L'ambition est également de développer des solutions adaptées aux réalités africaines, particulièrement dans le domaine de l'intelligence artificielle.

HYDRAULIQUE

Une réunion de coordination pour accélérer la réalisation des projets

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé, dimanche à Alger, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la réalisation des programmes et projets sectoriels et à l'examen de la situation des opérations inscrites et en cours de réalisation, ainsi qu'aux préparatifs relatifs au lancement de nouveaux projets aux niveaux central et local.

Au cours de cette réunion, tenue en présence des cadres centraux, le ministre a souligné la "nécessité d'intensifier les efforts pour achever les projets en cours de réalisation et respecter les délais contractuels, en accordant une attention particulière aux stations d'épuration des eaux usées et aux projets de raccordement en aval des stations de dessalement de l'eau de mer, notamment ceux relatifs à la réalisation des infrastructures de stockage, de transfert et de distribution, afin de garantir un approvisionnement continu en eau potable", indique un communiqué du ministère.

Il a également insisté sur la nécessité d'assainir la nomenclature des projets sectoriels, à travers l'examen précis de la situation des opérations inscrites et la prise des mesures nécessaires à l'achèvement des opérations en cours de réalisation, ainsi que le traitement des obstacles susceptibles d'entraver leur réalisation, notamment ceux concernant les projets prioritaires ayant un impact direct sur l'amélioration du service public.

Dans le même contexte, M. Bouzegza a donné des instructions pour prendre toutes les mesures et dispositions techniques et administratives nécessaires au lancement de nouveaux projets, outre la mise en place d'une cellule de suivi au niveau central, chargée d'accompagner les projets stratégiques et structurants, d'évaluer l'état d'avancement de leur réalisation et de coordonner avec les différentes parties concernées, afin de lever les contraintes et d'accélérer leur concrétisation.

Il a également souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les différentes structures du secteur, d'accélérer le traitement des dossiers liés aux projets et de moderniser les mécanismes de suivi, en généralisant la numérisation et en s'appuyant sur des données techniques actualisées, de manière à renforcer l'efficacité de la gestion, du suivi et de l'évaluation.

R E.

DE LA MATIÈRE PREMIÈRE AUX THÉRAPIES GÉNIQUES

L'industrie pharmaceutique nationale affiche ses ambitions

Par Selma R.

La stratégie de développement de l'industrie pharmaceutique nationale s'oriente vers une maîtrise progressive de l'ensemble de la chaîne de production, depuis la fabrication des matières premières jusqu'aux médicaments innovants et aux thérapies cellulaires et géniques. Cette évolution, portée notamment par les projets du groupe Saidal, vise à réduire la dépendance aux importations, à renforcer la sécurité sanitaire et à développer des traitements de pointe accessibles aux patients algériens. L'un des principaux défis reste celui de l'approvisionnement en matières premières. Selon Arezki Chekaoui, directeur des opérations biotechnologiques et pharmaceutiques au sein du groupe Saidal et directeur du projet du Centre national de thérapie cellulaire et génique, l'Algérie importe actuellement la totalité des matières premières utilisées dans son industrie pharmaceutique. Cette dépendance expose la production nationale aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, notamment en période de crise sanitaire ou de tensions géopolitiques. Pour y remédier, plusieurs projets de fabrication locale sont en cours. La production de la matière première du paracétamol devrait ainsi démarrer prochainement, avec l'ambition de faire de l'Algérie le premier pays africain à la produire. D'autres projets concernent les substances destinées aux traitements contre le cancer, les maladies cardiovasculaires et le diabète de type 2, ainsi que les peptides, utilisés dans le développement de médicaments innovants. La production de matières premières pour les antibiotiques, notamment la pénicilline et les familles qui en dérivent, figure également parmi les chantiers engagés. « Nous nous orientons vers la fabrication de nos propres matières premières afin de réduire les importations et les charges financières qu'elles représentent pour l'État », a expliqué M. Chekaoui lors de son intervention sur « Ennahar TV ». Cette démarche s'appuie sur le renforcement des capacités nationales de recherche et développement, notamment au sein du centre de Saidal à Sidi Abdellah, où de jeunes compétences en biotechnologie sont formées pour accompagner ces projets et assurer le transfert des technologies. Cette montée en gamme concerne également les thérapies cellulaires et géniques. Le Centre national de thérapie cellulaire et génique doit permettre à l'Algérie de développer des traitements avancés, notamment pour certaines formes de cancer, dont les thérapies par cellules souches et les cellules immunitaires CAR-T. Le projet prévoit des capacités de soins, de fabrication répondant aux normes internationales, ainsi que de recherche et développement. Selon M. Chekaoui, le centre dispose d'une capacité annoncée de 130 lits. La coopération avec des partenaires internationaux constitue un levier essentiel de cette ambition. Une collaboration est notamment envisagée avec l'entreprise allemande Miltenyi Biotec, spécialisée dans les technologies de thérapie cellulaire, tandis que des travaux sont menés avec des chercheurs de l'Institut Karolinska en Suède. L'objectif ne se limite pas à l'acquisition d'équipements : il porte aussi sur leur implantation en Algérie, la formation des équipes et le transfert des compétences nécessaires à la maîtrise de ces procédés. « Nous ne sommes pas dans une démarche d'acquisition de machines uniquement, mais dans une logique de transfert et de localisation de la technologie, avec la formation de nos compétences nationales », a souligné le responsable. L'intelligence artificielle et la bio-informatique doivent par ailleurs être intégrées aux équipes pluridisciplinaires chargées de développer ces nouvelles approches thérapeutiques.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Prolongation des activités pédagogiques dans les universités jusqu'à 22h00

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné que la prolongation des activités pédagogiques jusqu'à 22h00 dans les établissements universitaires s'inscrit dans le cadre d'une vision stratégique visant à renforcer la performance du service public du secteur, indique dimanche un communiqué du ministère.

Lors de sa visite, samedi, à l'Université de la formation continue (centre de Bouzareah), M. Baddari a indiqué que la prolongation des activités pédagogiques jusqu'à 22h00 s'inscrit dans le cadre d'une "vision stratégique en vue de rationaliser l'exploitation des infrastructures et des moyens universitaires, et de renforcer la performance du service public de l'enseignement supérieur", précise la même source. Cette orientation "traduit la volonté du secteur de faire de l'université un espace ouvert à la formation et à la qualification tout au long de la journée, permettant ainsi d'élargir les opportunités d'accès à l'enseignement supérieur, notamment au profit des travailleurs, des fonctionnaires et des étudiants dont les conditions socio-professionnelles exigent de bénéficier de modes de formation plus souples", ajoute le communiqué.

Concernant l'importance de l'UFC, M. Baddari a affirmé que cet établissement "joue un rôle pivot dans la consécration du principe de l'apprentissage tout au long de la vie et l'élargissement des opportunités de promotion scientifique et professionnelle, à travers le recours aux supports numériques et l'adaptation des modes de formation aux exigences de la société et du marché du travail".

A cette occasion, le ministre a estimé que l'université moderne "est appelée à passer d'une approche d'horaires administratifs limités à celle de performance et d'efficacité, faisant ainsi du temps universitaire un levier supplémentaire pour améliorer la qualité de la formation au service des étudiants et de la société", conclut le communiqué.

APS

SILA 2026

Plus de 6,2 millions de visiteurs enregistrés

La 29e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), dont les activités ont pris fin samedi à Alger, a enregistré une "affluence record" de "plus de 6,2 millions de visiteurs jusqu'au vendredi 6 novembre", a révélé samedi le commissaire du Salon, M. Mohamed Iguerb.

Lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la cérémonie de clôture de cette édition, en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, du représentant de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, M. Ali Al-Othman, ainsi que de nombreuses personnalités du monde de la culture, M. Iguerb a précisé que cette édition avait "enregistré un chiffre record en termes d'affluence, avec 6.270.427 visiteurs jusqu'au vendredi 6 novembre à 20h00. Un record de 886.546 visiteurs a été enregistré le même jour".

Le commissaire du Salon a indiqué que la 29e édition, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, s'est distinguée par une participation "sans précédent" dans l'histoire du Salon. "Un total de 1.567 maisons d'édition représentant 51 pays ont pris part à cette manifestation, réparties sur une superficie globale estimée à 45.500 m2. Le nombre d'activités culturelles a avoisiné les 1.000 conférences et soirées poétiques", a-t-il précisé.

Cette édition a également été marquée, selon M. Iguerb, par "la présentation de près de 300.000 titres couvrant différents domaines du savoir, ainsi que par la participation de 220 écrivains et conférenciers d'Algérie, du monde arabe, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique".

Il a estimé que "la participation du Royaume d'Arabie saoudite en qualité d'invité d'honneur, à travers un programme culturel et une présence remarquables, a fait de cette manifestation un rendez-vous culturel renouvelé dédié à la célébration du livre, du savoir, de la pensée et de la créativité". Le commissaire du Salon a ajouté que ces chiffres "reflètent la place qu'occupe désormais le SILA aux niveaux national, arabe, africain et international".

SÉTIF

1er salon international de la plasturgie et des polymères, lundi prochain

La première édition du salon international de la plasturgie et des polymères (Algeria plast expo) se tiendra à partir de lundi prochain au palais des expositions El Maabouda de Sétif avec la participation d'exposants nationaux et étrangers, a-t-on appris samedi auprès du commissaire de cette manifestation économique, Mounir Tebib. Le même responsable a précisé à l'APS que cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre vise à "réunir les producteurs, fournisseurs et acteurs de la plasturgie pour présenter les plus récents équipements et technologies et échanger les expériences". Initié par l'entreprise Ibit Center, spécialisée dans l'organisation des salons et événements scientifiques en partenariat avec l'entreprise Ritadj Expo du même domaine, le salon comportera également plusieurs stands des organismes d'accompagnement dont NESDA (l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entreprenariat), l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, les sociétés d'assurance et les banques, selon M. Tebib. La manifestation verra également la présentation de conférences sur le domaine, selon la même source qui a souligné que cet évènement économique auquel 43 exposants de plusieurs wilayas, de Chine et du Japan ont confirmé leur participation constitue "une opportunité pour la coopération entre les acteurs du secteur et une plateforme pour nouer des relations professionnelles, encourager l'investissement et accompagner le développement de plasturgie nationale".

R E.

PRIX DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES VILLES EN CHINE

La wilaya d'Alger, invitée d'honneur de la 4e édition

La wilaya d'Alger a pris part, dans la ville chinoise de Fuzhou, en qualité d'invitée d'honneur, à la 4e édition du Prix des Nations Unies pour le développement durable des villes, indique dimanche un communiqué des services de la wilaya.

Le choix de la wilaya d'Alger en tant qu'invitée d'honneur de cette édition intervient "en consécration de sa distinction lors de la précédente édition (2025), en reconnaissance des réalisations accomplies dans le domaine du développement urbain durable, grâce aux projets concrétisés dans le cadre de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale", précise la même source.

Cette participation s'inscrit également dans le cadre de "la mise en avant de l'expérience de la wilaya d'Alger et des principales réalisations ayant contribué à cette distinction, permettant ainsi de partager les expertises avec les villes participantes et de tirer parti des expériences internationales pionnières".

A travers cette participation, la wilaya poursuit "la valorisation de son expérience en matière de développement et la mise en avant de son modèle de développement et de modernisation des villes, de manière à renforcer le positionnement de la capitale dans les fora internationaux", souligne le communiqué.

Le chef de cabinet, Abderrahmane Rouabhi, a pris part à cet événement en qualité de représentant du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, selon la même source.

APS

Mercuriale

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 04 نوفمبر 2026

Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 04 Novembre 2026

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg — معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة دج / كلغ — المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	101	107	95	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	150	167	133	الطماطم	
	Oignon sec	99	106	92	البصل الجاف	
	Ail sec	869	947	790	الثوم الجاف	
	Carotte	120	131	109	الجزر	
	Navet	122	133	111	اللفت	
	Poivron	139	152	126	الفلفل الاخضر	
	Piment	150	165	135	الفلفل الحار	
	Courgette	128	140	116	الكوسة	
	Haricot vert	213	235	191	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	128	140	116	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	425	525	325	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	462	584	340	التمر	
	Raisin	341	385	296	العنب	
	Grenade	181	215	146	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2246	2359	2133	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	461	473	448	الدجاج	
	Œufs (Unité)	22	23	21	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	360,00	NC	0,00	0,80	3,48	7,67	7,22	0	0,00
AYRADE	AYRD	830,00	NC	0,00	0,78	1,63	118,57	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,13	0,01	7,56	7,64	5530	7 742 000,00
BIOPHARM	BIO	2 358,00	NC	0,00	0,10	-5,19	6,36	7,21	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	1 995,00	1995,00	0,00	-0,14	-7,84	8,27	8,77	4429	8 835 855,00
EGH El Aurassi	AUR	344,00	NC	0,00	-2,01	-4,24	4,35	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	0,00	4,93	1,24	7,78	0	0,00

GNL

Les exportations algériennes rebondissent de 51 % en octobre

Les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont connu une nette reprise en octobre dernier, atteignant leur niveau le plus élevé depuis un an. En effet, après plusieurs mois marqués par des fluctuations, elles ont enregistré une hausse significative de plus de 51 % en octobre 2026, pour atteindre 1,03 million de tonnes, contre 680 000 tonnes en septembre, selon les données de l'Unité de recherche sur l'énergie (Energy Research Unit), basée à Washington.

Par Z R/Agence

Ce volume constitue le niveau le plus élevé enregistré depuis un an et confirme le redressement des livraisons algériennes sur les marchés internationaux. En mai dernier, les exportations avaient déjà franchi le seuil du million de tonnes, avec 1,02 million de tonnes. En octobre 2025, elles s'étaient établies à 1,09 million de tonnes. Toutefois, cette reprise mensuelle ne suffit pas à compenser le recul enregistré depuis le début de l'année. Sur les dix premiers mois de 2026, les exportations algériennes de GNL ont totalisé 7,06 millions de tonnes, contre 8 millions de tonnes durant la même période de 2025, soit une baisse de 12 %.

Sur le plan des destinations, la France s'est hissée au premier rang des importateurs de GNL algérien en octobre 2026, avec 296 000 tonnes réceptionnées. Elle devance l'Espagne, qui a importé 262 000 tonnes, et la Turquie, avec 261 000 tonnes. Les autres destinations européennes figurant dans le classement sont les Pays-Bas, avec 76 000 tonnes, l'Allemagne, avec 74 000 tonnes, et l'Italie, avec 66 000 tonnes.

Selon la même source, les exportations algériennes à destination du marché français ont bondi de 84 % sur un an, passant de 161 000 tonnes en octobre 2025 à 296 000 tonnes en octobre 2026. L'Espagne a également enregistré une légère progression de ses importations de GNL algérien, en hausse de 3 % sur un an, tandis que les livraisons vers la Turquie ont connu une augmentation plus modérée.

Concernant le marché allemand, l'Algérie a exporté une deuxième cargaison d'environ 74 000 tonnes de GNL vers l'Allemagne. Il s'agit de la deuxième livraison de ce type dans l'histoire des échanges entre les deux pays.

Cette opération s'inscrit dans le prolongement du premier contrat d'exportation de GNL algérien vers l'Allemagne, signé en février 2024, à l'occasion de la visite en Algérie de Robert Habeck, alors vice-chancelier allemand et ministre de l'Économie et de la Protection du climat. Les Pays-Bas ont, pour leur part, réceptionné une cargaison d'environ 76 000 tonnes, soit leur deuxième livraison de GNL algérien en plus de deux ans.

À contre-courant de cette tendance, les exportations vers l'Italie ont fortement reculé. Elles sont passées de 262 000 tonnes en octobre 2025 à seulement 66 000 tonnes en octobre 2026.

Maintenance et hausse de la consommation intérieure : les facteurs du recul

Malgré le rebond observé en octobre, les exportations algériennes de GNL restent confrontées à plusieurs contraintes structurelles et conjoncturelles.

Les opérations de maintenance réalisées sur les installations gazières, conjuguées à la hausse de la consommation nationale de gaz, notamment pour la production d'électricité, ont pesé sur les volumes disponibles à l'exportation. La diminution des quantités de gaz acheminées vers les unités de liquéfaction a également contribué à cette évolution.

L'année 2026 avait d'ailleurs commencé sur un niveau particulièrement faible, avec seulement 440 000 tonnes exportées en janvier, soit le deuxième plus bas niveau historique. Durant la plupart des mois de l'année, les volumes mensuels se sont maintenus dans une fourchette comprise entre 400 000 et 700 000 tonnes. Le troisième trimestre a été particulièrement difficile. Selon le rapport sur les évolutions des marchés arabes et mondiaux du GNL publié par l'Unité de recherche sur l'énergie, les exportations algériennes ont atteint, durant cette période, leur plus bas niveau trimestriel depuis treize ans.

Le rebond enregistré en octobre constitue ainsi un signal positif pour les exportations algériennes. Reste toutefois à savoir si cette dynamique pourra se maintenir au cours des derniers mois de l'année, dans un contexte où les besoins du marché intérieur, les opérations de maintenance et les capacités d'approvisionnement des unités de liquéfaction continueront de peser sur les volumes disponibles à l'exportation.

L'Algérie figure aujourd'hui parmi les dix premiers producteurs de gaz au monde et constitue le deuxième fournisseur de l'Union européenne par gazoducs. Elle conserve sa position de fournisseur sûr et fiable, grâce au respect constant de ses engagements, même dans les circonstances les plus difficiles, comme l'a souligné le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, dans son message adressé récemment au Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), à Moscou.

Dans son message, le président Tebboune a souligné que le gaz naturel ne constitue pas une option conjoncturelle, mais un pilier durable des économies nationales, ayant fait preuve d'une résilience remarquable face aux crises successives. Il a également appelé à la mise en place de cadres réglementaires stables et à une juste valorisation du gaz, notamment dans le cadre des contrats à long terme, tout en insistant sur l'importance de consolider le rôle du Forum et de renforcer la coopération entre ses membres afin de garantir la stabilité des marchés et la sécurité des approvisionnements face aux tensions géopolitiques.

PLUS DE 5 800 RECRUTEMENTS ET 41 272 AGENTS FORMÉS EN 2025

Sonatrach renforce son capital humain

Synthèse Z R.

Le renforcement des ressources humaines et le développement des compétences constituent l'un des axes prioritaires de la stratégie de Sonatrach, dans un secteur pétrolier et gazier marqué par des mutations technologiques et opérationnelles continues.

Dans son rapport annuel au titre de l'exercice 2025, Sonatrach indique avoir clôturé l'année avec un effectif global de 71 051 agents, contre 66 779 en 2024, soit une progression de 6,4 %. Cette évolution traduit le renforcement des capacités humaines de la compagnie, notamment dans ses activités opérationnelles.

L'effectif permanent représente 86 % de l'effectif global, avec un âge moyen de 43 ans et une ancienneté moyenne de 14 ans. Le groupe enregistre également une progression de la présence féminine. En 2025, les femmes représentaient 17,7 % de l'effectif permanent, soit 10 847 agentes, contre 9 352 en 2024, ce qui correspond à une hausse de 16 % en une année.

La politique de recrutement menée par Sonatrach en 2025 témoigne de la volonté de renforcer en priorité les métiers directement liés à son cœur d'activité. Au total, 5 844 agents ont été recrutés durant l'exercice, dont 59 % relèvent de la catégorie des agents de maîtrise.

Sur ce total, 5 021 recrutements, soit 86 %, ont concerné les fonctions cœur de métier (FCM), contre 823 recrutements, représentant 14 %, dans les fonctions de soutien et de support (FSS). Les recrutements ont notamment été orientés vers les métiers de la maintenance industrielle et de l'exploitation des gisements, deux domaines essentiels à la continuité et à l'amélioration des performances des installations pétrolières et gazières.

Dans les fonctions de soutien et de support, près de 40 % des recrutements ont concerné les métiers de l'informatique, illustrant l'importance croissante des compétences numériques dans l'accompagnement de la transformation des activités du groupe.

Cette répartition confirme le choix de Sonatrach de privilégier les compétences techniques et opérationnelles, tout en renforçant les fonctions transversales nécessaires à la modernisation de son organisation.

Plus de 41 000 agents bénéficiaires de la formation

Outre le recrutement, la formation continue occupe une place centrale dans la politique de développement des ressources humaines de la compagnie. En 2025, quelque 41 272 agents ont bénéficié d'actions de formation, sur un effectif global de référence de 61 183 agents. Ce chiffre marque une progression de 16 % par rapport à 2024, année durant laquelle 35 695 agents avaient été formés.

L'effort consenti se traduit également par un volume pédagogique de 569 353 hommes/jours de formation (H/J), mobilisant une enveloppe budgétaire de 11,313 milliards de dinars.

La catégorie socioprofessionnelle des cadres a constitué la principale cible de ces programmes, avec 63 % des effectifs formés.

Les formations ont également accordé une place importante aux métiers opérationnels. Les fonctions cœur de métier ont concentré 56 % des effectifs formés, contre 44 % pour les fonctions de soutien et de support. Le rapport fait état de 22 291 agents formés dans les premières et de 11 981 dans les secondes, traduisant une orientation vers le renforcement des qualifications nécessaires aux activités de production, d'exploitation et de maintenance.

Le profil des bénéficiaires montre, par ailleurs, une population relativement jeune, avec un âge moyen de 36 ans et une ancienneté moyenne de dix ans.

La participation féminine à ces programmes a atteint 17 %, soit 7 201 agentes formées au cours de l'exercice.

LOI MÉTHANE

Face à a crise énergétique, l'UE repousse certaines obligations à 2028

Les Vingt-Sept ont acté ce vendredi le report de la loi d'un an, à 2028, s'opposant à un délai de trois ans défendu par le Parlement européen et plusieurs Etats membres.

Une négociation doit maintenant s'engager avec les eurodéputés pour tenter de trouver un compromis.

Ce vendredi 6 novembre, les Etats ont décidé de reprendre à leur compte la proposition de la Commission européenne: un report d'un an des principales obligations du texte.

Bruxelles invoque le contexte géopolitique avec la flambée des prix de l'énergie liée à la guerre au Moyen-Orient. Ce report est un signal adressé aux géants des hydrocarbures.

Cette loi est farouchement combattue par les producteurs d'énergies fossiles, Etats-Unis en tête. Ce nouveau texte doit contraindre les exploitants à inspecter fréquemment leurs équipements pour calculer leurs émissions de méthane, limiter les fuites et réparer les infrastructures défectueuses.

Quand il entrera en vigueur, les importateurs de gaz, de pétrole et de charbon devront déclarer les émissions de méthane liées à leur approvisionnement et vérifier le respect des normes européennes lors de l'extraction.

Le report d'un an était demandé par la France, quand des Etats comme la République tchèque ou l'Italie voulaient davantage. L'Allemagne s'est finalement ralliée à la position française et de la Commission.

Bruxelles avait déjà nettement assoupli cette législation cet été , en conseillant aux États membres de renoncer jusqu'à la fin 2029 aux amendes prévues en cas de non-respect des obligations de déclaration.

Le méthane est un gaz à effet de serre extrêmement polluant, deuxième contributeur du réchauffement climatique après le CO2. Inodore et invisible, le méthane provient notamment de l'élevage - des rots et flatulences des ruminants - des décharges et des infrastructures pétrogazières. Il a un pouvoir de réchauffement nettement supérieur à celui du CO2, mais une durée de vie plus courte dans l'atmosphère .

En 2025, le secteur des énergies fossiles a représenté 35 % des émissions mondiales de méthane d'origine humaine, soit environ 124 millions de tonnes, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) .

Agence

ADRAR

Départ d'une caravane commerciale de plus de 1.000 tonnes de marchandises vers le Niger

Une caravane économique et commerciale algérienne composée de 25 camions de gros tonnage acheminant une cargaison de 1.050 tonnes de divers produits algériens s'est ébranlée samedi de la wilaya d'Adrar à destination de la république du Niger.
Cette caravane intervient à l'occasion de la journée nationale de l'exportation, organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.
Elle achemine une diversité de marchandises algériennes, dont les dattes sèches, des produits d'emballage, des détergents et du sel, a indiqué le directeur du commerce de la wilaya d'Adrar, Noureddine Guâabes.
Organisée par les services de la direction du commerce, en coordination avec l'inspection divisionnaire des douanes algériennes d'Adrar, sous la supervision des autorités locales, cette caravane, à laquelle participent neuf opérateurs économiques, sera suivie dans les prochains jours d'autres opérations similaires.
Ces efforts sont inscrits dans le cadre des efforts du secteur du commerce portant sensibilisation des opérateurs économiques sur l'importance de l'exportation, la valorisation du produit algérien et la consolidation des échanges commerciaux avec les pays voisins africains, a soutenu la même source.
Des explications sur l'organisation de cette opération commerciale ont été fournies aux autorités locales en marge de la cérémonie du coup d'envoi de cette caravane commerciale.

R E.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Affluence notable au Salon régional du miel et des produits de la ruche

Le 6ème Salon régional du miel et des produits de la ruche attire, depuis son ouverture vendredi au siège de la Chambre de l'agriculture de Bordj Bou Arreridj, de nombreux visiteurs.

Le public afflue nombreux, en effet, devant les stands du salon pour découvrir et déguster les différentes variétés de miel, dans une ambiance conviviale marquée par de nombreux échanges entre les exposants et les citoyens, ces derniers manifestant beaucoup d'intérêt pour les différents types de miel et les produits de la ruche exposés.
Ravis de la possibilité qui leur est offerte de communiquer directement avec les apiculteurs pour s'informer, notamment, des méthodes de production et de la nature des espèces végétales butinées, les visiteurs ont fait part à l'APS de leur satisfaction devant la qualité et la diversité des produits de la ruche.
Le secrétaire général de la chambre de l'agriculture, Noureddine Ouahdi, a indiqué que ce salon, organisée en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et le Conseil national interprofessionnel de la filière apicole (CNIFA) sous le slogan "du producteur au consommateur", réunit 25 exposants venus de différentes régions de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ainsi que des wilayas de M'sila et Médéa.
Cette manifestation économique qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre, s'inscrit, a-t-il souligné, dans le cadre des efforts visant à valoriser le produit local, à faire connaître le potentiel de la filière apicole et à ouvrir de nouvelles perspectives pour la commercialisation du miel et des divers produits de la ruche.
Un espace du salon a été dédié aux femmes rurales qui disposent de l'opportunité de présenter leurs produits et de faire connaître leurs autres activités.
Plusieurs producteurs participants ont salué l'organisation de cette édition, considérant qu'il s'agit-là d'une " précieuse occasion de faire connaître (leurs) produits et de se rapprocher directement des consommateurs, sans intermédiaires", et "d'échanger des expériences et des pratiques professionnelles avec (leurs) homologues des autres wilayas participantes".
Ils ont également souligné "l'importance de la poursuite de telles initiatives qui permettent aussi de promouvoir la qualité du miel produit en Algérie".

APS

BATNA

Vers la plantation de 2,8 millions arbustes durant la saison 2026-2027

La saison 2026-2027 donnera lieu dans la wilaya de Batna à la plantation de 2.281.250 arbustes, a-t-on appris samedi auprès du conservateur local des forêts.
Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Benarab a précisé qu'un plan d'action a été tracé pour atteindre cet objectif dont la finalité est de renforcer le couvert végétal à travers les différentes régions de la wilaya.
L'opération comporte, a-t-il ajouté, la plantation de 2.791.250 arbustes dans le cadre du programme du barrage vert dont 1.491.250 arbustes forestières (équivalant à 1.962,5 hectares), 1.300.000 raquettes de cactus soit l'équivalent de de 325 hectares.
Elle portera également sur la plantation de 80.000 arbustes dans le cadre des actions bénévoles de reboisement à travers les diverses communes avec une prédilection pour les espèces résistantes aux changements climatiques et celles adaptées à chaque région dont le chêne et l'olivier.
Selon la même source, la saison 2025-2026 avait connu la plantation de 970.802 arbustes à travers les différentes communes dont 879.480 arbustes dans le cadre du programme du barrage vert et 91.322 arbustes dans le cadre des actions bénévoles de reboisement en zones urbaines et suburbaines.
Le foncier forestier de la wilaya de Batna s'étend sur une surface de 325.000 hectares soit 26 % de la superficie de la wilaya.
Ses plus importantes forêts sont celles de Belezma, Bouarif, Béni Fedhala et Zkak constituées, notamment de pins d'Alep, de chêne vert et de genévrier, rappelle-t-on.

R E.

NÂAMA

Vers la réception de plusieurs projets structurants avant la fin de l'année en cours dans la daïra de Moghrar

Plusieurs projets structurants, actuellement en cours de réalisation dans la daïra de Moghrar, dans la wilaya de Nâama, devront être réceptionnés avant la fin de l'année en cours, a indiqué, samedi, le chef de daïra de Moghrar, Abdelhak Benlakhdar.
Le responsable a précisé que ces projets concernent, notamment, des opérations relevant du secteur des travaux publics, inscrites dans le cadre de la prise en charge des dégâts occasionnés par les inondations. Ces opérations sont actuellement en cours de réalisation dans la commune de Djeniene Bourezg, relevant de la daïra de Moghrar.
Il s'agit de la réalisation de trois ouvrages d'art au niveau des oueds Benyakhou, El-Karima et Mizab, situés sur la route nationale RN 6 pour un montant dépassant les 400 millions de dinars, et dont l' achèvement des travaux est prévu avant la fin de l'année en cours.
Parmi les autres projets enregistrant un taux d'avancement appréciable, figure la réalisation d'une polyclinique dans la commune de Moghrar, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement d'environ 90 %.
S'y ajoutent la réalisation d'un nouveau siège de la sûreté de daïra, ainsi que d'une piscine de proximité, "dont les travaux devront être achevés prochainement", a-t-on ajouté de même source.
Ces projets comprennent également la réalisation d'un mur de protection au niveau de l'oued Moghrar, ainsi que l'aménagement de l'entrée et d'une place publique au niveau du lotissement des 109 lots, dans le quartier El-Wiam, au sein de la même commune.
Les opérations de développement concernent également l'aménagement du stade communal de Moghrar, à travers la pose d'une pelouse synthétique et la réalisation de vestiaires. Elles portent aussi sur l'aménagement d'espaces de jeux et de loisirs destinés aux enfants dans les villages de Ghouiba, Sidi-Brahim et Kalâat Cheikh Bouâmama, relevant de la même daïra.
Par ailleurs, le chef de daïra a indiqué qu'une étude technique a été lancée, récemment, en vue de la réalisation du projet de dédoublement de la RN 6 sur une distance de 30 kilomètres, reliant la commune de Djeniene Bourezg à celle de Moghrar.
Il a également fait état du choix d'assiettes foncières destinées à accueillir un marché de proximité et une maison de jeunes.

APS

ORAN

310 logements promotionnels aidés (LPA) en cours de réalisation dans les communes de Boutlelis et Misserghine

Trois cent dix (310) logements relevant du programme de logement promotionnel aidé (LPA), nouvelle formule, sont actuellement en cours de réalisation dans les communes de Boutlelis et de Misserghine, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès de l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines.
Ces logements sont répartis à raison de 60 unités dans la commune de Boutlelis, 30 logements au quartier El Badr, dans la commune de Misserghine, et 220 autres unités sur différents sites du nouveau pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana", dans la même commune, a précisé la même source, indiquant que les taux d'avancement des travaux oscillent entre 7 et 75%. Des instructions ont été données pour rattraper les retards enregistrés dans certains projets, notamment celui des 40 logements situés au niveau du pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana" à Misserghine, dont le taux d'avancement des travaux est de 7%. Le projet des 60 logements dans la commune de Boutlelis affiche, quant à lui, un taux d'avancement de 19%, a souligné la même source. A cet effet, l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines a appelé les entreprises chargées de la réalisation à renforcer sans délai les chantiers en moyens humains et matériels, à augmenter le nombre d'équipes de travail et à intensifier les interventions sur le terrain afin d'accélérer le rythme des travaux. L'Agence a également insisté sur le respect des délais contractuels, rappelant l'entière responsabilité des entreprises dans l'exécution de leurs engagements. Il convient de rappeler que l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines assure également la réalisation de plusieurs projets de logements LPA à travers différentes communes de la wilaya. Parmi ces projets figurent notamment 80 logements distribués à l'occasion des célébrations du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, ainsi que 140 logements à Boutlelis et 60 autres à Misserghine. Dans le domaine de l'aménagement urbain, la même agence a également réalisé deux jardins publics, l'un au quartier des Chouhada (ex-Les Castors), dans la ville d'Oran, et l'autre à Oued Tlélat, ainsi que l'aménagement du rond-point El-Bahia et d'autres opérations.

APS

LE MONDE SOUFFRE

Entre déni de réalité, violence et possibilité d'une autre issue

Le monde souffre. Il souffre de son fait qui le dépasse. Il accroit sa souffrance en ignorant ce qui le dépasse. Il souffre du changement, de son déni de réalité, de cette difficulté croissante à reconnaître les limites de ses capacités, les contradictions de ses aspirations et les conséquences de ses propres transformations.

1ere partie

Par DERGUINI Arezki (*)



La souffrance est partout. Le monde s'obstine à vouloir plus qu'il ne peut obtenir. La violence s'en mêle, ici outrageusement, comme à Gaza, là plus modérément, comme dans la délinquance ordinaire. Ici, on désire vivre une vie que l'on ne peut plus vivre, comme dans les sociétés occidentales et les pays riches ; là, on désire vivre une vie que l'on ne peut pas vivre, comme dans une grande partie du Sud.

Les antagonismes conduiront-ils à de grandes destructions, à une guerre qui prétendrait remettre les compteurs à zéro, ou la jeunesse du monde refusera-t-elle ces destructions et trouvera-t-elle un autre chemin qui les lui épargnera ? La jeunesse n'est pas préparée à son avenir. Le changement à venir risque d'être subi plutôt que choisi, douloureux plutôt qu'engageant. Nous sommes donc pour l'heure comme dans une phase de montée des antagonismes, pas encore dans celle de leur réduction. On ne pourra pas échapper à ce processus cyclique, reste à savoir jusqu'à quel point ces antagonismes vont s'élever et comment ils vont s'estomper.

Cette interrogation n'est pas seulement celle de l'avenir de la paix. Elle pose une question plus fondamentale : les sociétés humaines sont-elles encore capables de maîtriser les transformations qu'elles ont elles-mêmes produites ? Ou bien sont-elles désormais engagées dans une dynamique où leurs aspirations, leurs moyens et leurs institutions se désajustent au point de rendre la violence de plus en plus probable ?

Le déni de réalité : vouloir sans pouvoir

Le monde contemporain est traversé par une contradiction fondamentale : l'élargissement considérable des aspirations humaines ne s'accompagne pas d'un élargissement équivalent des capacités permettant de les satisfaire.

Le déni de réalité n'est pas une simple erreur psychologique : il devient collectif lorsqu'on promet une croissance infinie dans un monde fini, une sécurité totale sans justice, ou une puissance sans responsabilité. La souffrance est partout parce que le désir d'avoir toujours plus se heurte à des ressources, des institutions et des équilibres fragiles. La violence apparaît alors comme le langage de cette contradiction : elle explose outrageusement dans les guerres, notamment à Gaza, et plus sourdement dans les fractures sociales, la délinquance ou la défiance quotidienne.

Jamais les hommes n'ont disposé d'autant de connaissances sur les autres sociétés, d'autant de moyens de communication, d'autant de possibilités de comparaison et d'autant de représentations des vies auxquelles ils pourraient prétendre. La circulation mondiale des images, des marchandises, des informations et des modèles de réussite a profondément transformé le champ des désirs. Ce qui était autrefois lointain, inaccessible ou simplement inconcevable est devenu visible, désirable et parfois vécu comme un droit.

Mais la visibilité d'une possibilité ne signifie pas que l'on dispose des moyens de la réaliser. La connaissance d'un mode de vie ne donne pas les ressources nécessaires pour y accéder.

L'ouverture des horizons ne supprime pas les contraintes économiques, sociales, politiques et écologiques qui déterminent les possibilités réelles d'existence.

Il en résulte un décalage croissant entre ce que les individus et les sociétés veulent être et ce qu'ils peuvent effectivement devenir.

Ce décalage n'est pas nécessairement pathologique. Il est même constitutif de toute dynamique humaine : les aspirations précèdent souvent les capacités, et les sociétés se transforment précisément en cherchant à réduire la distance entre les deux. Le problème apparaît lorsque cette distance cesse d'être un moteur de transformation pour devenir une source durable de frustration, de ressentiment et de désorganisation. Il devient pathologique lorsqu'il y a rupture, lorsque la distance ne peut plus être parcourue, lorsque la séparation n'est plus soutenable.

Le déni de réalité consiste alors à ne pas reconnaître cette contradiction. On continue de promettre ce que l'on ne peut plus garantir, de désirer ce que l'on ne peut pas produire et de défendre des modèles dont les conditions historiques de possibilité ont disparu.

On confond ainsi le droit d'aspirer avec la capacité de satisfaire. Or, entre les deux, il y a toute la question de l'organisation des sociétés : leur capacité à produire, à répartir, à coopérer, à apprendre et à décider collectivement de leurs fins.

Deux souffrances, deux histoires, une contradiction commune

La souffrance du monde ne se manifeste pas partout de la même manière. Il serait trompeur de mettre sur le même plan les situations des sociétés riches et celles des sociétés pauvres. Leurs trajectoires historiques, leurs ressources, leurs responsabilités et leurs rapports à la puissance sont profondément différents.

Mais elles présentent une contradiction qui mérite d'être rapprochée.

Dans les sociétés occidentales et les pays riches, une partie importante de la souffrance provient de la difficulté à maintenir un niveau de vie, des protections et des perspectives qui ont longtemps constitué le socle du compromis social. Les générations précédentes ont connu, à des degrés divers, une amélioration des conditions matérielles, une progression des droits sociaux, une mobilité ascendante et une relative sécurité économique.

Ce monde n'a jamais été également accessible à tous. Il reposait sur des rapports de pouvoir, des inégalités et, dans une certaine mesure, sur des avantages internationaux dont les conditions sont aujourd'hui remises en question.

Mais il a produit des attentes. Les individus ont organisé leur existence autour de la perspective d'une amélioration continue. Ils ont construit leurs projets personnels et familiaux sur la promesse que leurs enfants vivraient mieux qu'eux.

Or cette promesse devient incertaine. Le logement, l'emploi, la sécurité, les services publics, la retraite et la mobilité sociale sont autant de domaines où se manifeste la difficulté à maintenir les acquis. L'avenir n'apparaît plus nécessairement comme une progression, mais parfois comme une menace de déclassement.

La souffrance est alors celle d'une perte anticipée ou déjà vécue. On ne veut pas renoncer à une vie que l'on considère comme normale, même lorsque les conditions qui permettaient de la rendre possible se sont profondément transformées.

Dans une grande partie du Sud, la contradiction est différente. Il ne s'agit pas principalement de conserver un monde qui se dérobe, mais d'accéder à un monde qui demeure inaccessible.

Les sociétés du Sud connaissent les niveaux de consommation, les infrastructures, les protections sociales et les possibilités offertes par les pays riches. Elles les voient, les comparent et les intègrent à leurs propres aspirations. Elles ne veulent pas nécessairement reproduire toutes les institutions occidentales, mais elles revendiquent les possibilités matérielles et humaines que la modernité mondiale leur donne à voir.

Or les capacités productives, les ressources financières, les infrastructures, les institutions et les rapports de puissance ne permettent pas de satisfaire ces aspirations au même rythme.

La jeunesse qui veut travailler, entreprendre, voyager, se former, se loger et participer à la vie du monde se heurte à des obstacles qui ne relèvent pas seulement de ses capacités individuelles. Elle rencontre des structures économiques et sociales qui limitent ses possibilités d'existence.

Dans un cas, on souffre de ne plus pouvoir vivre comme on a vécu ou comme on espérait continuer à vivre. Dans l'autre, on souffre de ne pas pouvoir vivre comme on voudrait vivre et comme on sait désormais qu'il est possible de vivre.

Cette distinction est essentielle. Elle permet de comprendre que les frustrations du monde ne sont ni identiques ni interchangeables. Mais elle révèle aussi une contradiction mondiale : les aspirations circulent beaucoup plus librement que les capacités de les satisfaire.

Du point de vue des habitudes, au Nord on veut les garder, au Sud on veut les posséder, mais au Nord comme au Sud, on n'en a plus ou pas les moyens. Certaines sociétés et certains individus y verront des opportunités, d'autres des occasions de perte.

La violence : quand la contradiction ne trouve plus d'issue

La violence intervient lorsque les contradictions, pour être transformées, ne trouvent plus de mécanismes suffisants.

(A suivre)

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif, ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

MAURITANIE

L'État prévoit la révision de la fixation des prix des hydrocarbures

Le Premier ministre mauritanien, Mokhtar Ould Diay, a déclaré samedi que le gouvernement allait revoir le mécanisme de fixation des prix des carburants liquides et gazeux, dans le but de limiter la répercussion des fluctuations des cours internationaux sur les consommateurs et de préserver le pouvoir d'achat.
Dans un discours prononcé devant l'Assemblée nationale pour présenter la politique générale du gouvernement, Ould Ajay a ajouté que le président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani avait chargé le gouvernement de se préparer à ce que les répercussions de la crise internationale perdurent jusqu'au milieu de l'année 2027, tout en élaborant des plans pour faire face à une éventuelle prolongation au-delà de cette date.
Le Premier ministre a précisé que le plan du gouvernement pour faire face aux répercussions de la crise repose sur deux axes : le premier consiste à limiter la hausse des prix des produits de première nécessité, et le second à soutenir le pouvoir d'achat des catégories les plus défavorisées.
Dans ce contexte, le gouvernement entend maintenir le plafonnement des prix du blé, du riz, du sucre et de l'huile, tout en ajoutant la viande à la liste des produits concernés par ce dispositif, et en renforçant les mesures de lutte contre les pratiques monopolistiques et la spéculation.
Ould Diay a également annoncé des mesures en faveur des personnes à faibles revenus, notamment la compensation des effets de l'inflation sur les salaires des employés et les retraites, soit par le biais d'augmentations salariales et de retraites, soit par des aides financières temporaires, ainsi que la négociation avec les partenaires sociaux en vue d'augmenter les salaires des travailleurs soumis à une convention collective.
Les mesures proposées prévoient également la prise en charge temporaire d'une partie des factures d'eau et d'électricité des ménages à faibles revenus, ainsi que l'élargissement de l'éventail des bénéficiaires des aides destinées aux personnes en situation de handicap et aux personnes atteintes de maladies chroniques.
Le Premier ministre a souligné que le gouvernement se coordonnera avec la Banque centrale pour utiliser les outils de politique économique, financière et monétaire afin de limiter l'inflation, et qu'il s'efforcera de stabiliser les prix des aliments de bétail, en assurer l'approvisionnement suffisant et les vendre au prix de revient si nécessaire.

R I.

TUNISIE ET ITALIE

Industrie verte, une nouvelle initiative pour décarboner le système de production

L'objectif déclaré est de traduire les engagements environnementaux en interventions opérationnelles au sein des entreprises, avec des effets sur la réduction de la consommation d'énergie, des coûts de production et des émissions.

La Tunisie entend accélérer la décarbonation de son système industriel grâce à une nouvelle initiative de coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et avec le soutien de l'Italie. Le pays a lancé le processus national dans le cadre de l'initiative Africa Green Industrialization Hub, développée par l'ONUDI en collaboration avec l'Agence nationale de gestion de l'énergie (ANME), afin d'accompagner la transition des entreprises vers des modèles de production moins émetteurs de carbone.
Cette initiative était au cœur des consultations nationales lancées aujourd'hui à Tunis par le secrétaire d'État à la Transition énergétique. Waël Chouchane, en présence de l'ambassadeur d'Italie en Tunisie, Alexandre Prunas, du représentant résident des Nations Unies, Lassaad Ben Hussein, et du directeur général de l'Anme, Nafeh Baccari
Dans son discours, Chouchane a défini la transition énergétique et la décarbonation industrielle comme « un choix stratégique pour l'avenir de l'économie tunisienne », soulignant leur rôle dans le renforcement de la compétitivité, la modernisation du tissu productif et la consolidation de la souveraineté économique.
Le programme s'articule autour de quatre piliers : l'élaboration de politiques publiques et de feuilles de route sectorielles pour orienter la transformation industrielle ; la formation et le développement des compétences nécessaires à la diffusion de l'industrie verte ; l'introduction de technologies modernes et le soutien de projets industriels concrets ; et la mobilisation d'instruments financiers pour soutenir les investissements et garantir leur mise en œuvre. L'objectif affiché est de traduire les engagements environnementaux en mesures opérationnelles au sein des entreprises, en réduisant efficacement la consommation d'énergie, les coûts de production et les émissions. Une attention particulière est portée aux secteurs à forte demande énergétique, tels que les industries du ciment, de la métallurgie et du textile. Dans ces secteurs, la transformation des processus de production exige des investissements technologiques, des mesures d'efficacité énergétique et une plus grande intégration des énergies renouvelables. Selon Chouchane, le succès de cette initiative « dépendra précisément de la capacité à répondre aux besoins réels des entreprises en coordonnant les politiques publiques, l'expertise technologique et la disponibilité des financements ».
La dimension industrielle de la transition est particulièrement pertinente pour la Tunisie. Selon les données de l'ONUDI, les procédés industriels représentent environ 30 % de la consommation énergétique nationale et constituent une source majeure d'émissions de dioxyde de carbone. Le pays dispose d'un potentiel important pour le développement des énergies solaire et éolienne, mais la part des énergies renouvelables dans le mix électrique demeure limitée. La disponibilité d'une énergie compétitive et fiable est donc une condition nécessaire au soutien de la reconversion de la production. La coopération avec l'Italie s'inscrit dans ce cadre, identifié par Chouchane comme « un des outils permettant de promouvoir la mise en œuvre de projets industriels communs, le transfert de technologies et de savoir-faire, et la mobilisation des ressources financières nécessaires ». La présence de l'ambassadeur Prunas aux consultations confirme l'importance bilatérale de ce dossier, qui s'inscrit dans un processus de coopération énergétique plus large entre Rome et Tunis.
La coopération englobe également le développement des infrastructures énergétiques et l'intégration des marchés de part et d'autre de la Méditerranée. Parmi les projets stratégiques figure l'interconnexion électrique Elmed, qui reliera la Tunisie et l'Italie par un câble sous-marin. L'objectif est de faciliter les échanges d'énergie et de renforcer l'intégration de leurs systèmes électriques respectifs. À plus long terme, le développement des énergies renouvelables et des infrastructures d'interconnexion pourrait contribuer à créer des conditions plus favorables à la compétitivité des entreprises tunisiennes. L'accès aux marchés internationaux représente également un défi. L'introduction progressive d'exigences environnementales plus strictes dans les chaînes d'approvisionnement européennes fait de la réduction de l'empreinte carbone un facteur de plus en plus important pour les industries exportatrices. Pour les entreprises tunisiennes intégrées aux chaînes d'approvisionnement européennes, investir dans l'efficacité énergétique, les technologies propres et la mesure des émissions peut devenir une condition préalable au maintien de leur compétitivité et à l'attraction de nouveaux investissements. Enfin, l'initiative Africa Green Industrialization Hub s'inscrit dans une stratégie continentale plus large de transformation industrielle, qui vise à renforcer la production locale, à accroître la valeur ajoutée et à consolider la participation des pays africains aux chaînes de valeur internationales.

Agence

EGYPTE

Apel à interdire les exportations de matières premières brutes en Afrique d'ici cinq ans

Organisé pour la première fois en Egypte, du 6 au 8 novembre au Caire, le Festival mondial de l'entrepreneuriat réunit plus de 10 000 participants venus de plus de 70 pays, parmi lesquels des investisseurs, des chefs d'entreprise, des responsables politiques et des entrepreneurs.
L'ancien ministre égyptien des Finances, Youssef Boutros-Ghali, a appelé, samedi 7 novembre, les pays africains à adopter une législation interdisant l'exportation de matières premières à l'état brut, afin de favoriser leur transformation sur le continent.
« Je sais que de nombreuses concessions à long terme ont été signées entre des pays africains et des partenaires étrangers. C'est pourquoi je propose une période de transition de cinq ans avant de mettre fin aux exportations de matières premières. » a-t-il dit lors d'une de son intervention au Festival Mondial de l'entepreneuriiat qui se déroule au Caire dans la période du 6 au 8 novembre.
L'objectif, selon Boutros-Ghali, est de rompre avec un modèle économique fondé sur l'exportation de ressources non transformées, qui prive le continent d'une part essentielle de la richesse qu'il pourrait créer.
« Nos matières premières quittent nos pays à l'état brut, au lieu d'être transformées en produits finis, et ce n'est pas ainsi que nous construisons ni un continent ni un pays », a-t-il estimé. L'ancien ministre a notamment critiqué un modèle dans lequel les investisseurs étrangers assurent l'exploitation et la transformation des ressources, avant de les exporter, sans que les économies locales en tirent pleinement profit. « Ils extraient les ressources, les emportent et repartent. Or, ce processus doit être porté par les capitaux africains », a-t-il déclaré. Qu'il s'agisse de pétrole, de produits agricoles ou de minerais, Boutros-Ghali estime que les pays africains doivent développer leurs capacités de transformation sur place, mais aussi produire des biens répondant aux besoins de leurs populations. « Chaque matière première exportée sans transformation représente une richesse perdue pour le continent. Le développement industriel doit ainsi permettre non seulement de créer davantage de valeur ajoutée, mais aussi d'accroître la production locale, » a-t-il ajouté. Pour illustrer son propos, il a cité l'exemple de l'Indonésie, qui a adopté une démarche similaire et figure aujourd'hui parmi les principaux producteurs mondiaux de métaux. Une expérience qu'il considère comme une référence pour les pays africains désireux de développer leurs industries de transformation et de mieux valoriser leurs ressources.

Rééquilibrer les échanges avec la Chine

Cette stratégie implique également, selon lui, de revoir les relations commerciales du continent avec ses partenaires internationaux, en particulier la Chine. Boutros-Ghali appelle à dépasser les perceptions anciennes de la deuxième économie mondiale et à examiner de plus près les possibilités qu'elle offre, mais aussi les déséquilibres que ses échanges avec l'Afrique font apparaître.
Les chiffres qu'il a avancés illustrent cette asymétrie. En 2025, les échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine ont atteint 348 milliards de dollars, mais les exportations africaines n'ont représenté que 123 milliards de dollars. Le continent enregistre ainsi un important déficit commercial. Plus préoccupant encore, a-t-il souligné, la majeure partie des exportations africaines vers la Chine provient de seulement trois pays et se compose essentiellement de minerais.
Pour corriger ce déséquilibre, l'ancien ministre a avancé une proposition visant à faciliter l'accès des pays africains lourdement endettés au marché chinois. Pékin pourrait, selon lui, conclure des accords leur accordant un accès en franchise de droits à ses marchés. Il a indiqué que des responsables du Fonds monétaire international (FMI) lui avaient fait part des difficultés rencontrées par de nombreux pays africains pour assurer le service de leur dette. Il a également appelé à une répartition plus équilibrée des investissements et des échanges chinois sur le continent. Selon les chiffres qu'il a présentés, environ 70 % des investissements et des échanges de la Chine en Afrique sont concentrés en Afrique du Nord, l'Egypte et l'Ethiopie figurant parmi les principales destinations. Il souhaite ainsi encourager Pékin à accorder davantage d'attention aux pays situés plus au sud, notamment à l'Afrique du Sud.
« Nous devons raisonner à l'échelle de 50 pays, et non d'un seul », a-t-il insisté, plaidant pour une approche continentale des relations économiques avec la Chine.

R I/Agence

DE LA MINE AU PORT

Comment la bauxite quitte la Guinée pour la Chine

La Guinée a exporté 182,8 millions de tonnes de bauxite en 2025, un record qui conforte son premier rang mondial. Pour alimenter notamment l'industrie chinoise de l'aluminium, ce minerai doit rejoindre l'Atlantique par un réseau de routes, de chemins de fer et de ports.

En Guinée, Nimba Mining Company (NMC) a annoncé le mercredi 4 novembre la signature d'un accord pour accéder à une route minière de 56 kilomètres vers le port de Dapilon, en complément de sa liaison ferroviaire entre sa concession minière et le port de Kamsar. Signé avec l'Agence nationale d'aménagement des infrastructures minières (ANAIM), cet accord illustre l'importance des infrastructures logistiques pour les producteurs de bauxite.
Entre les mines et les navires qui acheminent le minerai, principalement vers la Chine, routes, chemins de fer et installations portuaires constituent une chaîne indispensable aux exportations du pays.

Des mines aux terminaux, plusieurs itinéraires

Tout commence dans les mines à ciel ouvert de la région de Boké, dans le nord-ouest du pays. Une fois extraite, la bauxite doit rejoindre la côte pour être chargée sur les navires. Les compagnies n'empruntent pas toutes les mêmes itinéraires : certaines privilégient le rail, d'autres la route, parfois les deux.
Le chemin de fer est central. La Compagnie des bauxites de Guinée (CBG) transporte son minerai de Sangarédi vers Kamsar par une ligne d'environ 135 kilomètres. NMC emprunte elle-même 86 kilomètres d'une infrastructure ferroviaire partagée. La Société minière de Boké (SMB) utilise aussi le train, et a mis en service en 2021 une liaison entre les gisements de Santou et Houda, et le terminal de Dapilon.
Les camions restent toutefois essentiels. NMC rejoint désormais les entreprises autorisées à utiliser la route partagée vers Dapilon, parmi lesquelles figurent SMB, CDM et Ashapura. L'entreprise y voit un moyen de réduire la pression sur sa seule liaison ferroviaire.

Des ports fluviaux aux navires minéraliers

Arrivée sur la côte, la bauxite n'est pas toujours chargée directement sur les navires qui traverseront l'océan. À Kamsar, la CBG concasse, sèche et contrôle son minerai avant de l'acheminer par convoyeur jusqu'à un quai accueillant des navires. Mais les installations de NMC, également à Kamsar, fonctionnent autrement : le minerai est d'abord déversé dans des barges, qui parcourent environ 40 kilomètres jusqu'à une zone de transbordement en eaux profondes. Des grues flottantes remplissent alors de grands navires minéraliers capables d'emporter près de 180 000 tonnes. Le même principe s'applique aux terminaux fluviaux de Dapilon et Katougouma. La SMB explique que ses barges acheminent la bauxite jusqu'aux navires stationnés au large, qui peuvent alors entreprendre la traversée vers les marchés étrangers, et notamment la Chine. En 2025, celle-ci a importé près de 149 millions de tonnes de bauxite guinéenne, selon les données de ses douanes.
L'expansion du réseau se poursuit. En septembre, SPIC et Chinalco ont présenté au gouvernement un projet de port en eau profonde à Cape Verga, relié à Santou par 160 kilomètres de rail. Coût annoncé : plus de 3 milliards USD, pour une capacité visée de 77 millions de tonnes par an. Mais les négociations doivent encore déterminer si et comment cet ensemble sera construit.
L'État cherche désormais à participer lui aussi à la traversée maritime. En 2025, il a annoncé la création de la Guinéenne des transports maritimes (Guitram), afin d'exercer le droit de transport qu'il revendique sur 50 % des volumes exportés sous pavillon guinéen ou assimilé. Entre fin juin et début juillet 2026, la Société guinéenne du patrimoine minier (Soguipami) a échangé en Chine avec COSCO Shipping Bulk, à propos d'une éventuelle coopération.
L'ambition est de capter davantage de recettes liées au fret maritime. Pour autant, les documents publics consultés ne permettent pas d'établir que Guitram dispose déjà d'une flotte opérationnelle. Entre l'annonce d'une compagnie et la maîtrise effective du transport jusqu'à la Chine, une étape majeure reste donc à franchir.

Agence

CÔTE D'IVOIRE

Quelle place pour les capitaux locaux dans le financement des nouvelles mines d'or

Après plus d'une décennie de croissance continue de la production aurifère, la Côte d'Ivoire entend encore renforcer les capacités de sa filière. Plusieurs projets en développement s'inscrivent déjà dans cette dynamique, et devraient contribuer à cet objectif à moyen terme.
En Côte d'Ivoire, la compagnie minière australienne Resolute Mining a signé le mardi 3 novembre des conventions de financement avec plusieurs banques locales pour mobiliser 148 milliards FCFA (près de 253 millions USD) destinés à la construction de sa future mine Doropo. Cette opération illustre la participation des capitaux locaux au financement des nouvelles mines d'or attendues dans le pays, aux côtés des bailleurs de fonds étrangers.
De 59,33 tonnes en 2025, la Côte d'Ivoire ambitionne de porter sa production aurifère à 100 tonnes d'ici 2035. À l'instar de Doropo, plusieurs projets sont en développement pour contribuer à cet objectif. C'est notamment le cas d'Assafou, Boundiali et Afema, dont les mises en production sont attendues entre 2028 et 2029. Le projet Koné a, pour sa part, ouvert la voie à cette nouvelle génération de mines d'or, avec son entrée en production en septembre dernier, sous l'impulsion du groupe canadien Montage Gold.
Pour financer la construction de Koné, Montage Gold a notamment mobilisé une enveloppe de 825 millions USD auprès de deux partenaires internationaux. Conclu en octobre 2024, l'accord associe Wheaton Precious Metals, qui apporte 700 millions USD sous forme de streaming aurifère et de prêt garanti, et le groupe chinois Zijin Mining, qui contribue à hauteur de 125 millions USD, également à travers un mécanisme de streaming et un prêt garanti. En avril 2026, le canadien a aussi obtenu auprès d'AFG Bank une facilité de crédit de 31,5 milliards FCFA destinée à couvrir ses besoins en fonds de roulement, dépenses générales et investissements.
Si la banque fondée par l'homme d'affaires ivoirien Koné Dossongui inscrit cet accord dans le cadre du développement de la mine, Montage Gold ne précise pas quelle part des fonds tirés a effectivement été affectée à sa construction. Le montage de financement de Doropo offre toutefois un exemple plus précis de la participation d'institutions implantées en Côte d'Ivoire au financement d'un nouveau projet aurifère.
Resolute prévoit en effet de mobiliser ses liquidités existantes et les flux de trésorerie générés par ses mines en exploitation, en complément de financements bancaires. L'enveloppe de 148 milliards FCFA susmentionnée a été mobilisée auprès d'un pool réunissant la Banque nationale d'investissement (BNI), Bank of Africa (BOA), BGFI Bank, AFG Bank, NSIA Banque, Bridge Bank, la Banque de l'Union (BDU), et constitue ainsi près de la moitié du coût initial du projet estimé à 516 millions USD (environ 311 milliards FCFA).
Pour Assafou, Boundiali et Afema, les opérateurs doivent encore franchir l'étape de la décision finale d'investissement (FID), même si les travaux préalables à la construction ont démarré sur les 3 sites.
Leurs stratégies de financement reposent à la fois sur la mobilisation de ressources propres et sur le recours à des sources extérieures, notamment l'endettement et d'autres mécanismes de financement. Pour Boundiali, dont les besoins sont estimés à 342 millions USD, Aurum Resources envisage notamment de recourir à une dette senior auprès de « banques commerciales, d'institutions financières de développement africaines et internationales ».
De son côté, Endeavour Mining prévoit de mobiliser ses flux de trésorerie pour financer le développement d'Assafou, dont le coût est estimé à environ 1 milliard USD. Le groupe, premier producteur d'or en Afrique de l'Ouest, a toutefois déjà sollicité des capitaux locaux pour construire Lafigué, sa dernière mine entrée en production en Côte d'Ivoire, avec la participation d'Ecobank CI. Cette dernière étant une filiale majoritairement détenue par le groupe panafricain Ecobank Transnational Incorporated basé au Togo, cet exemple rappelle que financement mobilisé localement et origine nationale des capitaux ne se confondent pas.

Agence

EMPLOI DES JEUNES

Le Gabon mise sur les compétences dans les métiers du numérique

La montée en puissance des infrastructures numériques au Gabon s'accompagne de besoins croissants en compétences. Déjà engagés dans plusieurs projets dans le pays, ST DIGITAL et Huawei élargissent leur coopération à la préparation des profils nécessaires au développement de l'économie numérique.
Le Gabon veut renforcer ses compétences locales dans les métiers liés aux infrastructures et aux services numériques.
Dans cette perspective, ST DIGITAL Gabon et Huawei Technologies Gabon ont signé, le mercredi 4 novembre à Shanghai, un mémorandum d'entente portant sur la création d'un Centre national de formation des talents. La signature s'est déroulée en présence du président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema, dans le cadre de sa visite en Chine.
Le futur centre vise à former des techniciens et des formateurs gabonais dans six domaines : les réseaux, la cybersécurité, le cloud, l'intelligence artificielle, les réseaux mobiles 4G et la fibre optique. Les formations s'adresseront à deux catégories de bénéficiaires à savoir des techniciens appelés à intervenir sur les infrastructures numériques et des formateurs chargés de transmettre leurs connaissances. Cette seconde composante vise à développer des capacités locales de formation et à pérenniser la transmission des compétences.
Cette initiative prolonge les activités de ST DIGITAL dans le domaine de la formation. Le groupe, présent dans sept pays d'Afrique centrale et de l'Ouest, indique disposer de centres de données opérationnels dans cinq pays et développe des programmes à travers son Université ST DIGITAL.
Au Gabon, la société a inauguré à Nkok le Centre de formation et d'enseignement professionnel des métiers des technologies de l'information et de la communication (CFEP-MTIC), consacré notamment au développement web, aux applications mobiles et à l'assistance informatique. Ce centre fait partie des structures mises en place dans le cadre du projet PRODECE, soutenu par la Banque mondiale pour rapprocher la formation professionnelle des besoins des entreprises.
Ce projet intervient dans un contexte marqué par les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et le décalage entre les formations disponibles et les qualifications recherchées par les entreprises. Dans son rapport économique 2026 sur le Gabon, la Banque mondiale estime le chômage des jeunes à environ 30 % et souligne la nécessité de mieux adapter l'enseignement technique et professionnel aux besoins du marché du travail. Elle recommande notamment d'associer davantage le secteur privé à la conception des programmes et à l'organisation des formations.

R I.

POINT-MARCHÉS

Bulle ou pas bulle ?

Wall Street a traversé une semaine éprouvante, après la victoire des démocrates aux élections de mi-mandat américaines, qui fait craindre aux investisseurs un blocage ou un ralentissement des projets de construction de centres de données pour l'IA. Le Nasdaq 100 a plongé de plus de 6% jeudi, effaçant 3000 milliards de dollars de capitalisation boursière. En Europe, les marchés ont mieux résisté aux turbulences, sans toutefois échapper à la nervosité ambiante. Vendredi, Wall Street a amorcé un rebond. Simple sursaut technique ou début d'une reprise durable ? L'avenir le dira. En attendant, les investisseurs auront matière à réflexion ce week-end.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

TOP EUROPE

Air France-KLM +30,35 % : la compagnie aérienne franco-néerlandaise grimpe en seconde partie de semaine après avoir publié des résultats qui battent le consensus et suite à la publication d'un arrêt de la justice européenne, qui ordonne le réexamen de l'annulation des 3,4 MdsEUR d'aides d'Etat accordées à KLM, un revers pour Ryanair. JP Morgan reste à surpondérer, avec un objectif relevé à 14,5 à 15,5 EUR.

Lufthansa +17,71 % : le premier groupe aérien allemand salue la signature de son entrée au capital de TAP, à hauteur de 44,9% pour 1,03 MdEUR, une opération qui lui ouvre Lisbonne comme plateforme vers l'Atlantique Sud. Barclays revoit sa recommandation à la hausse et passe à neutre sur le dossier avec un objectif relevé de 7,5 à 8,4 EUR en fin de semaine.

Heidelberg +15,52 % : le cimentier allemand prend la tête du DAX après des résultats du troisième trimestre supérieurs aux attentes, avec un RCO de 1,28 MdEUR, et l'annonce de 300 MEUR d'économies supplémentaires. Par ailleurs, le groupe profite du prolongement du partenariat avec CheckProof, qui illustre la solidité de leur collaboration.

Orsted +12,74 % : le développeur danois de parcs éoliens en mer salue des résultats du troisième trimestre supérieurs aux attentes. L'EBITDA ressort à 5,3 MdsDKK, contre 4,4 MdsDKK attendus, grâce à la montée en puissance de Greater Changhua et de Revolution Wind.

FLOP EUROPE

Alstom -32,23 % : le deuxième constructeur ferroviaire mondial dévisse après un nouvel avertissement sur résultats, causé par des retards sur les trains Coradia Max qui pèseront sur la marge et le free cash-flow de l'exercice. JP Morgan a dégradé le titre à neutre, avec un objectif ramené de 28 à 15,60 EUR.

Rheinmetall -21,68 % : le géant allemand de l'armement s'effondre jeudi après sa deuxième révision à la baisse de l'année, son chiffre d'affaires 2026 étant ramené à environ 13,2 MdsEUR, car un méga-contrat de l'armée allemande est reporté. JP Morgan a abaissé son objectif de 1 350 à 1 150 EUR.

Soitec -21,55 % : le fournisseur français de substrats pour semi-conducteurs dévisse après la dégradation de Morgan Stanley de surpondérer à pondération de marché, avec un objectif ramené de 200 à 140 EUR. Le titre s'enfonce avec l'arrivée de la vague bleue aux Etats-Unis malgré une belle séance pour clôturer la semaine.

Technoprobe -14,37 % : le fabricant italien de cartes de test pour puces dévisse après la démission de son directeur technologique, Joseph Parks, le directeur général assurant l'intérim. La chute du Nasdaq et des valeurs technologiques a amplifié le repli en fin de semaine.

TOP US

AppLovin +71,21 % : la plateforme publicitaire pour applications mobiles s'est envolée après des résultats nettement supérieurs aux attentes. Sa croissance séquentielle a redémarré, dissipant les doutes nés cet été sur l'efficacité de son algorithme Axon. Les prévisions pour le quatrième trimestre dépassent largement le consensus.

Unity Software +36,58 % : l'éditeur du moteur de jeu vidéo a publié des résultats largement supérieurs aux attentes, portés par sa plateforme publicitaire dopée à l'IA, et dégagé son premier bénéfice comptable depuis son introduction en Bourse. Silver Lake et le fonds souverain saoudien l'auraient par ailleurs approché sur la base d'une valorisation d'environ 25 milliards de dollars.

IDEXX Laboratories +22,65 % : le spécialiste du diagnostic vétérinaire a bondi après des résultats supérieurs aux attentes et un relèvement de ses perspectives. Il maintient sa croissance par les prix malgré un recul des consultations vétérinaires. Le titre revenait de niveaux très sanctionnés.

Fiserv +25,71 % : le spécialiste des services de paiement a répondu à la pression du fonds activiste Jana Partners par une restructuration de grande ampleur, avec 3 000 suppressions de postes et un objectif d'économies doublé, à un milliard de dollars.

Take-Two Interactive +12,99 % : l'éditeur profite des précommandes de Grand Theft Auto VI, attendu le 19 novembre, qui atteindraient déjà 751 millions de dollars. Les résultats trimestriels, lundi, devraient apporter des précisions.

Booking Holdings +8,46 % : le spécialiste des réservations de voyages a publié des résultats ajustés solides et chiffré les premiers bénéfices de l'IA, entre la hausse des conversions et la baisse des coûts du service client. Les analystes y voient désormais un moteur de croissance plutôt qu'une menace.

FLOP US

Secteur des semi-conducteurs et de l'IA : la correction s'est accélérée. Aux inquiétudes sur le financement de la course à l'IA s'ajoute la victoire écrasante des démocrates aux élections de mi-mandat, qui laisse présager un ralentissement des projets de centres de données. Le mouvement s'étend à l'ensemble des actifs risqués, les investisseurs se repliant sur des valeurs défensives et décorrélées, réduisant au passage le bêta, la valorisation et la volatilité de leurs portefeuilles. L'indice SOXX -13,13 % mène la baisse. Marvell Technology -28,11 % est la plus touchée, pénalisée en outre par son projet d'acquisition de Lumentum -35,94 %, qui prend un tour délicat.

Secteur pétrolier : les valeurs de l'énergie ont décroché alors que les sociétés de services pétroliers alertent sur l'envolée de leurs coûts. La guerre en Iran, dans son neuvième mois, et les menaces sur le détroit d'Ormuz compliquent les livraisons d'équipements. Les coûts logistiques ont parfois triplé, ceux du carburant ont doublé et la main-d'œuvre a augmenté de 30 à 40%, des hausses le plus souvent absorbées par les prestataires. Baker Hughes -13,33 %, Marathon Petroleum -16,19 %, ConocoPhillips -11,53 %, Phillips 66 -13,12 % et ExxonMobil -11,42 % figurent parmi les plus touchées.

CVS Health -7,09 % : le groupe de santé a plongé après l'annonce d'un projet de scission, sept ans seulement après le rachat de l'assureur Aetna. L'opération séparera l'assurance et les services d'un côté, le réseau de pharmacies de l'autre. Des résultats trimestriels pourtant solides n'ont pas pesé face au démantèlement d'une intégration construite à grands frais.

Matières premières

Nickel en hausse, cuivre et pétrole en baisse

Focus cette semaine sur le nickel, porté par un coup de filet judiciaire en Indonésie qui fait craindre une baisse de l'offre. Le Bureau du procureur général a ouvert une enquête pour corruption visant plusieurs exploitants de nickel contrôlés par l'homme d'affaires Arif Kurniawan. Jeudi, le nickel a touché un plus haut de cinq semaines à 16 415 USD la tonne sur le LME.

Le pétrole, lui, a subi une forte correction sous l'effet du retournement politique aux Etats-Unis. La large victoire des démocrates aux élections de mi-mandat a alimenté l'espoir d'une désescalade dans le conflit américano-israélien contre l'Iran, ouvrant la perspective d'un retour de brut moyen-oriental sur le marché. Le contrat de janvier a reculé de 11,4% sur la semaine, à 98,2 USD le baril. Le mouvement reste toutefois contenu par la persistance d'attaques contre des navires en Méditerranée orientale.

Le cuivre s'apprête à signer sa pire performance depuis mars, entraîné par la débâcle des valeurs technologiques. Le métal rouge est perçu comme un indicateur de la demande en infrastructures d'intelligence artificielle : le retournement du secteur tech a donc pesé sur les anticipations de consommation industrielle. Le contrat de décembre perdait 5,3%, à 6,25 USD la livre.

L'or, enfin, résiste et progresse de 1,5%, à 4 069 USD l'once : le repli des cours sous 4 000 USD en cours de semaine a déclenché des achats physiques en Inde et ramené les acheteurs chinois sur le marché.

Macroéconomie

Macro : La semaine a été tellement riche que les chiffres de l'emploi passent un peu au second plan. Pourtant, ceux-ci sont assez exceptionnels et soulignent, une fois encore, le fort momentum de croissance outre-Atlantique. En octobre, l'économie américaine a créé 165 000 emplois, contre seulement 70 000 attendus par le consensus. Et à cela, il faut ajouter 84 000 postes supplémentaires provenant des révisions des deux mois précédents. Résultat : le taux de chômage recule de 4.2% à 4.1%. Et les traders revoient à nouveau à la hausse leurs paris sur les hausses de taux de la Fed.

Crypto : Dans le sillage de Wall Street, le bitcoin (BTC) poursuit sa chute cette semaine. Il recule de 3,15%, à 75 700 USD, et enregistre sa cinquième semaine consécutive de baisse, soit un repli de 12% sur cette période. Une tendance que l'on retrouve également du côté des ETF Bitcoin spot, qui ont enregistré 1,7 MdsUSD de sorties nettes au cours des cinq dernières semaines. Après le piratage historique de Binance, estimé à plus de 6 MdsUSD la semaine dernière, c'est au tour du Crédit Mutuel Arkéa de faire les frais des hackers. Cette semaine, ils auraient dérobé 100 MUSD, notamment en utilisant les rails des blockchain. Cerise sur le gâteau, les valeurs tech ont dévissé de l'autre côté de l'Atlantique, ce qui n'aide pas les cryptos, dont les cours évoluent souvent dans le même sens que ceux des valeurs technologiques, notamment celles liées à l'IA.

Comme souvent, les autres cryptos suivent le mouvement du bitcoin cette semaine : l'ether (ETH) recule de 1,5%, à 2 240 USD, Solana (SOL) chute de 4,6%, à 90 USD, tandis que le Binance Coin (BNB) cède 2%, à 695 USD.

La saison des résultats du 3e trimestre est clairement occultée par les remous autour de l'intelligence artificielle. Le retour d'une majorité démocrate au Congrès et la levée de boucliers des Américains contre les centres de données font redouter des lendemains plus difficiles pour le principal moteur de croissance des actions mondiales. Même si la politique monétaire passe un peu au second plan, la publication de l'inflation américaine d'octobre, mardi prochain, reste le principal événement macro de la semaine.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 05 Novembre 2026
Valeur : 09 Novembre 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.9307	135.9457
1	EUR	EURO	152.7181	152.7622
1	GBP	POUND STERLING	183.3185	183.3882
100	JPY	JAPANESE YEN	85.8040	85.8297
1	CNY	CHINESE YUAN	20.3721	20.3756
1	CHF	SWISS FRANC	166.5817	166.6410
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	97.4344	97.4661
1	DKK	DANISH KRONE	20.4774	20.4827
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.9319	13.9349
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	14.6879	14.6906
1	AED	UAE DIRHAM	37.0101	37.0162
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.2125	36.2203
1	KWD	KUWAITI DINAR	441.4768	441.6689
1	TND	TUNISIAN DINAR	45.3827	45.8388
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.8336	13.8352
1	LYD	LIBYAN DINAR	21.1473	21.2555
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3966	3.4072
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	184.5463	184.5463

COMMERCE INTERNATIONAL

Responsables américains et chinois expriment leurs «préoccupations» avant un sommet Asie-Pacifique

Le prochain sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) doit être le théâtre d'une rencontre entre Trump, Poutine et Xi. En parallèle, États-Unis et Chine ont engagé le dialogue pour tenter de rétablir des relations commerciales stables entre les deux puissances, malgré un accord existant.

De hauts responsables américains et chinois ont eu vendredi des discussions « franches » et exprimé leurs « préoccupations » au sujet des relations commerciales tendues entre leurs pays, avant un sommet Asie-Pacifique dans moins de deux semaines en Chine où leurs dirigeants doivent se rencontrer. Le secrétaire au Trésor, Scott Bessent, et le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, ont eu un entretien téléphonique avec le vice-Premier ministre chinois, He Lifeng, et discuté des engagements économiques et commerciaux pris au cours de l'année écoulée, ont indiqué les deux parties. Les responsables américains ont souligné « l'importance pour la Chine de mettre pleinement et immédiatement en œuvre ses engagements » et mis en avant leurs « préoccupations concernant les actions récentes de la Chine », selon un communiqué publié par le département du Trésor américain.
De son côté, M. He a exprimé « de vives préoccupations concernant les récentes mesures restrictives économiques et commerciales imposées par les États-Unis », selon une déclaration en ligne de médias d'État publiée samedi par le ministère chinois du Commerce. Les mesures évoquées n'ont pas été précisées dans cette communication mais selon cette déclaration, les discussions ont été « franches, approfondies et constructives ».
Pour sa part, M. Bessent a « souligné que la poursuite des progrès dépend(ait) de résultats concrets et que les États-Unis allaient examiner de près la mise en œuvre de l'accord par la Chine », selon le communiqué américain.
La déclaration fait référence aux engagements pris par la Chine lors d'une rencontre en octobre 2025 entre le président américain, Donald Trump, et son homologue chinois, Xi Jinping, à Busan, en Corée du Sud, en marge d'un sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC).

Un accord existant, mais respecté ?

La Chine accueille cette année le sommet des dirigeants de l'APEC, qui se tiendra du 18 au 19 novembre à Shenzhen (sud), où pourrait avoir lieu une rencontre trilatérale entre Donald Trump, Xi Jinping, et leur homologue russe, Vladimir Poutine. Le ministère chinois des Affaires étrangères a indiqué cette semaine être en contact avec Washington et Moscou au sujet de cette éventuelle rencontre.
L'accord de Busan d'octobre 2025 entre Pékin et Washington, qui reflétait l'apaisement des tensions entre les deux superpuissances après une escalade des droits de douane, obligeait la Chine à acheter du soja américain cette année-là et jusqu'en 2028. La Chine a également accepté de suspendre les nouveaux contrôles à l'exportation sur les terres rares et de délivrer des licences pour l'exportation de ces matériaux. L'accord de Busan s'étendait initialement sur une période d'un an, mais les deux parties l'ont prolongé jusqu'au 10 janvier 2027 lors de la visite de septembre de M. Xi à la Maison Blanche.
Au cours de leur appel téléphonique vendredi, les deux parties sont convenues de « gérer correctement leurs différends » et de promouvoir une relation commerciale sino-américaine « stable », selon le compte rendu chinois. Des experts ont souligné que leur principal grief concernait le rythme des expéditions chinoises d'aimants à base de terres rares, incontournables dans le secteur automobile, la production de smartphones ou l'industrie de défense.

R I/Agence

JAPON-VIETNAM

Tokyo soutiendra Hanoï dans l'adoption de petits réacteurs nucléaires

Le Premier ministre japonais Sanae Takaichi et le président vietnamien To Lam, secrétaire général du Parti communiste au pouvoir, confirmeront l'accord lundi au Japon.
Le Japon et le Vietnam signeront un mémorandum d'entente pour entamer une coopération sur l'introduction de petits réacteurs nucléaires modulaires (PRM), dans le but de les rendre opérationnels au Vietnam d'ici 2040. Selon le journal « Nikkei », le Premier ministre japonais Sanae Takaichi et le président vietnamien À Lam, Le secrétaire général du Parti communiste au pouvoir confirmera l'accord lundi au Japon. Cette coopération porte sur la fourniture de technologies japonaises et la formation du personnel nécessaire au développement des réacteurs de nouvelle génération.
Cet accord pourrait ouvrir la voie au premier projet, soutenu par le Japon, de construction d'un petit réacteur modulaire en Asie du Sud-Est.
Le Vietnam, seul pays de la région à avoir conclu un accord bilatéral de coopération nucléaire avec Tokyo, ambitionne de mettre en service une centrale nucléaire en 2035 et a identifié deux sites potentiels pour sa construction. En 2025, le Japon s'est retiré de l'un des projets, jugeant difficile le respect des délais. Le gouvernement Takaichi entend désormais relancer la coopération en privilégiant les petits réacteurs modulaires et poursuivre les négociations sur la coopération nucléaire au-delà de 2040.
Les deux dirigeants devraient également signer un accord de prêt pour la construction d'une centrale électrique à cycle combiné au gaz à haut rendement dans le sud du Vietnam, ainsi qu'un mémorandum sur la recherche et le développement en intelligence artificielle. Tokyo soutiendra l'objectif du Vietnam de former 100 spécialistes en IA titulaires d'un doctorat. Une déclaration conjointe établira également une collaboration entre l'Institut japonais pour la sécurité de l'intelligence artificielle et les institutions vietnamiennes en matière d'évaluation de la sécurité des systèmes avancés.

R I.

CARBURANTS EN FRANCE

La baisse des prix du gazole se poursuit

Pour 4000 stations, la baisse a dépassé 20 centimes par litre, a précisé le ministre de l'Économie, Roland Lescure.
Les effets du déblocage d'une partie des stocks stratégiques de gazole se font un peu plus sentir à la pompe vendredi avec un prix en baisse de 19 centimes en moyenne dans 7600 des 10.000 stations, a indiqué Bercy. Pour 4000 d'entre elles, la baisse a dépassé 20 centimes par litre, a précisé le ministre de l'Économie, Roland Lescure sur les réseaux sociaux. Le gouvernement a commencé le 1er novembre à vendre à prix coûtant des barils de gazole issus des stocks stratégiques, une opération annoncée en octobre qui portera sur dix millions de barils et s'étalera pendant trois mois.
Cette mesure exceptionnelle a été décidée pour faire face à la flambée des prix des carburants et de l'énergie en général causée par la guerre au Moyen-Orient, qui accroît la précarité énergétique en France.
Quelque 3,6 millions de barils ont été mis en vente à ce jour, soit un peu plus d'un tiers des stocks stratégiques prévus, a précisé Bercy.
Cette opération «est un vrai soulagement pour le pouvoir d'achat des automobilistes français», a estimé le ministre de l'Économie, au lendemain d'une journée de forte mobilisation des salariés du privé, fonctionnaires et retraités notamment sur la question du pouvoir d'achat.
L'opération concerne les prix du gazole routier, ceux du fioul domestique et du gazole non routier, utilisé notamment par les agriculteurs et les engins de travaux.
Les grands distributeurs (TotalEnergies, E.Leclerc, Coopérative U, Intermarché...) avaient annoncé dès le 31 octobre des baisses de prix, mais les plus petits se sont plaints de ne pas avoir encore bénéficié des déstockages. Alors que le litre de gazole était vendu en moyenne en milieu de semaine dernière à 2,38 euros, il valait vendredi 2,22 euros, soit un recul d'environ 16 centimes, selon une analyse par l'AFP de données publiques portant sur 9.197 stations.

R I.

CRISE BANCAIRE

La Banque centrale du Paraguay commence à rendre leurs fonds aux épargnants lésés

«Le processus de versements d'avances de garantie aux déposants de Ueno bank a commencé jeudi», a assuré José Maciel, directeur administratif du Fonds de garantie des dépôts de la Banque centrale du Paraguay (BCP).
La Banque centrale du Paraguay a commencé à reverser leurs fonds, sous forme d'avances, à des épargnants victimes de la crise bancaire au Paraguay, à l'origine d'une crise politique qui a abouti au procès en destitution du président Santiago Peña, a-t-on appris vendredi de source bancaire. «Le processus de versements d'avances de garantie aux déposants de Ueno bank a commencé jeudi», a déclaré vendredi à l'AFP José Maciel, directeur administratif du Fonds de garantie des dépôts de la Banque centrale du Paraguay (BCP). Les premiers décaissements, selon le responsable, portent sur des déposants qui avaient dans la banque numérique Ueno, à l'origine de la crise, «des dépôts compris entre 1 et 10 millions de guaranies» (160 USD à 1600 USD).
La Banque centrale, a-t-il expliqué, a «réparti des groupes de déposants de Ueno Bank vers d'autres banques et entités financières où ils avaient déjà des comptes actifs», et le montant correspondant est crédité sur ces comptes. Il n'a pas précisé combien d'épargnants lésés avaient perçu des avances à la date de vendredi, ni le montant global concerné, mais indiqué que «les groupes suivants seront annoncés progressivement» au fur et à mesure des décaissements.
Lors du procès en destitution de Santiago Peña devant le Sénat vendredi, son avocat a estimé que 700.000 avaient, à la date de vendredi après-midi, reçu de premiers décaissements, sans plus de détails. Dès mercredi, au lendemain de l'éclatement de la crise, le Parlement a adopté une loi expresse prévoyant de premiers versements, à des épargnants lésés, d'avances qui pourront atteindre jusqu'à l'équivalent de «40 salaires mensuels minimum».
La crise bancaire qui a éclaté mardi avec la mise sous tutelle de Ueno Bank a gelé les dépôts de près de 3 millions de personnes, le nombre de clients que revendiquait Ueno, soit près de la moitié de la population du Paraguay. Des entreprises et des institutions ont aussi été affectées.
Le Sénat paraguayen a entamé vendredi le procès en destitution de Santiago Peña, président depuis 2023. Il avait présenté jeudi sa démission, mais le Parlement ne l'a pas acceptée, rendant inévitable son procès en destitution, mené par le Sénat.
La crise a engendré depuis mardi plusieurs manifestations hostiles au président Peña, réclamant non seulement son départ, mais aussi son incarcération.
Vendredi encore, quelque 250 manifestants étaient réunis, assis sur une pelouse attenante au Parlement pendant que s'y déroulait le procès en destitution de Santiago Peña, munis de pancartes réclamant «Peña en prison».

Agence

On sait pourquoi le clavier de l'iPhone filtre certaines insultes quand vous écrivez en glissant le doigt

Aux États-Unis, Reuters a tracé « dictator Trump » du bout du doigt sur le clavier anglais d'un iPhone, sans que l'expression lui soit jamais proposée en entier. Le chercheur indépendant Derik Kauffman a retrouvé dans iOS la liste secrète des mots et des expressions qu'Apple refuse de vous suggérer.

Avec la saisie gestuelle, vous écrivez un mot en faisant glisser le doigt d'une lettre à l'autre, sans le lever. Derik Kauffman s'est aperçu que son iPhone butait sur certaines expressions, « bad boy » ou « white man », et jamais sur « bad girl » ou « black man ». Intrigué, il a fouillé le système avec deux assistants de programmation, Codex et Claude Code. Il a fini par tomber sur un répertoire caché, selon ses mots, « dans les entrailles » d'iOS. Il estime à environ 100 000 le nombre de mots et d'expressions de cette liste, et Apple ne l'a jamais rendue publique.



Apple stocke des empreintes à la place des mots

Dans les fichiers du clavier, Apple ne conserve pas les mots en clair, mais des empreintes numériques obtenues par hachage. À chaque saisie, l'empreinte de vos mots est comparée à celles de la liste. Pour retrouver les expressions cachées derrière ces suites de chiffres, Derik Kauffman a dû décoder les fichiers de données du clavier et les dictionnaires téléchargés pour chaque langue, puis vérifier chaque correspondance. Il a publié son code et ses données, ainsi que la liste des expressions bloquées dans iOS 27, avec 4 513 phrases en anglais et 27 autres langues. Matt Suiche, ingénieur chez Tolmo, une entreprise de cybersécurité, a reconstitué la liste de son côté et l'a confrontée aux données internes d'Apple. Selon lui, les deux versions correspondent presque parfaitement.

Quand votre phrase contient une expression de la liste, la saisie prédictive ne vous la propose jamais, même quand elle est la suite logique de ce que vous écrivez. En glissant le doigt, vous obtenez à la place un mot au tracé voisin, parfois absurde, et il arrive que le mot précédent soit modifié. Si vous tapez « smoking wee », vous verrez apparaître « weekend » ou « weekly », mais jamais « weed », et le glissement donne « smoking Wed », aussi précis que soit votre tracé. Rien ne vous empêche en revanche de taper l'expression lettre par lettre. Apple classe aussi les mots isolés en trois catégories. Un mot vulgaire ne vous est suggéré qu'après que vous l'avez tapé trois fois à la main. Les mots offensants et les mots sensibles ne vous sont jamais proposés, et vous ne pouvez pas tracer une partie d'entre eux. Pour les expressions, le blocage porte sur des suites de mots exactes. Apple bloque ainsi « Taiwan is country », mais laisse passer « Taiwan is a country ».

Apple bloque aussi des expressions politiques

D'après Derik Kauffman, l'immense majorité des expressions de la liste relève de la vulgarité, de l'insulte, de la drogue, du sexe ou de la violence. Mais Apple a aussi écarté des formules politiques. « Sleepy Joe », sobriquet par lequel Donald Trump se moque de Joe Biden, ne passe pas. Vous pouvez tracer « dictator Trump », mais le nom apparaît en minuscules, et la seule suggestion proposée est « dictator trumps ». Lors de ses tests, Reuters a obtenu « United Iceland » en voulant écrire « United Ireland ». « Tibetan independence » et « NSA surveillance » sont bloquées, et en français, une phrase sur une immigration trop élevée ne se trace pas non plus. « Toutes les grandes langues ont leur version de cette liste », souligne Derik Kauffman.

Le chercheur comprend qu'Apple veuille vous éviter d'envoyer par erreur un message obscène ou un slogan incendiaire. Il relève cependant des incohérences. Vous pouvez tracer « read smut » (lire du porno), mais pas « read gay smut », et « white man » donne « white mean » alors que « red man » ou « blue man » ne posent aucun problème. Comme l'explique Derik Kauffman, « c'est une forme très légère de censure ».

Apple n'a pas commenté directement ces découvertes. L'entreprise a indiqué à Reuters qu'elle avait conçu son clavier pour éviter les suggestions inappropriées ou offensantes, et que vous pouviez toujours taper le mot de votre choix. David Greene, avocat de l'Electronic Frontier Foundation, une association de défense des libertés numériques, réclame de la transparence et estime que cette liste ne devrait pas être secrète. Jason Cross, journaliste chez Macworld, voit plutôt dans ce filtre un moyen d'éviter les procès et la mauvaise publicité, et propose un réglage activé par défaut, que vous pourriez couper. Sur son site, Derik Kauffman prévient que la présence d'une phrase dans la liste ne dit rien des raisons qui ont poussé Apple à l'ajouter.

Si vous avez un iPhone, dites-nous si c'est le cas pour vous aussi et quelles suggestions vous fait votre clavier lorsque vous tentez de taper une expression ou un mot qui frise la correctionnelle !

Un ingénieur de Claude Code alerte sur les compétences qu'on risque de perdre en déléguant à l'IA

Rien dans son quotidien n'oblige plus Addy Osmani à exercer son esprit critique, maintenant que des agents d'IA font la plus grande part de son travail chez Anthropic. L'ingénieur de l'équipe Claude Code vous livre les questions qu'il se pose pour ne pas valider sans réfléchir tout ce que l'IA vous rend.\Si vous l'ignoriez, chez Anthropic, Claude écrit plus de 80 % du code qui entre dans les produits de l'entreprise. Ancien de Google, Addy Osmani a rejoint l'équipe de Claude Code et confie donc la plupart de ses tâches à des agents d'IA, qui enchaînent seuls plusieurs étapes de programmation. Ces derniers mois, d'autres ingénieurs sont sortis du bois et admis que l'IA les avait transformés davantage en opérateurs qu'en concepteurs. Dans un long texte publié sur X, Addy Osmani, de son côté, se dit grand amateur de ces outils et ne réclame aucun retour en arrière. Il s'inquiète en revanche de la « capitulation cognitive ». Deux chercheurs de la Wharton School appellent ainsi le moment où vous reprenez à votre compte la réponse d'une IA sans plus la vérifier. Et plus les modèles progressent, plus les erreurs grossières sont rares, et moins vous avez de raisons de relire une



réponse bien écrite et presque toujours juste.

La capitulation cognitive, dernier stade de la délégation à l'IA

Addy Osmani range la délégation à l'IA en trois niveaux. Au premier, vous confiez une tâche à l'agent et vous restez responsable du résultat. L'ingénieur procède ainsi toute la journée et vous invite à l'imiter. Au deuxième, la réponse de l'IA cesse d'être une hypothèse, et vous la prenez pour point de départ. Au troisième, vous la faites vôtre sans éprouver le besoin de la contrôler. Steven Shaw et Gideon Nave, les deux chercheurs de Wharton, ont mesuré cette dernière attitude au cours de trois expériences menées auprès de 1 372 personnes, avec des énigmes conçues pour piéger l'intuition. Par rapport aux participants privés d'IA, le taux de bonnes réponses augmentait de 25 points quand l'assistant avait raison, et diminuait de 15 points quand il se trompait. Vous descendez ces marches sans le remarquer, par petites étapes, toutes raisonnables en apparence. Comme l'explique Addy Osmani, « vous avez bien lu la dernière réponse, alors vous survolez la suivante, puis vous ne regardez que la structure de celle d'après ». Le jour où quelqu'un vous interroge sur une ligne, vous ne savez plus l'expliquer, même avec l'aide de votre agent. C'est ainsi que s'accumule la dette cognitive. Le code paraît impeccable et les tests passent. Vous découvrez le problème le jour où vous devez modifier le système et que plus personne ne le comprend. Le piège vous guette aussi avec un document de stratégie, si vous le validez après avoir lu son seul sommaire.

Les questions qu'Addy Osmani se pose avant de valider le travail d'un agent

L'ingénieur ne vous demande pas de tout vérifier. Quand l'enjeu est faible, il délègue entièrement. Pour enregistrer un cours, il a récemment laissé une IA choisir entre trois hôtels aux notes équivalentes, et il recommencerait. Il garde en revanche la main pour placer son argent, conseiller ses enfants sur leur orientation ou décider si un logiciel est prêt à être livré. Avant de lancer un agent sur une tâche sérieuse, il note une hypothèse, même mauvaise, parce qu'après la lecture d'une réponse bien rédigée, vous avez du mal à imaginer une autre solution. Il se demande ensuite ce qui devrait être vrai pour que la réponse soit fausse, puis il le vérifie par un test. Quand un test passe au vert, cherchez ce qu'il a prouvé et ce qu'il n'a pas prouvé, conseille-t-il. Si l'agent a glissé dans le test l'erreur de la fonction contrôlée, le test passe quand même. Addy Osmani demande enfin à l'agent la liste des choix et des suppositions qu'il a faits en cours de route, les valeurs par défaut par exemple.

Une fois par semaine, il recommande d'écrire un peu de code sans agent, et une fois par mois, de noter ce que vous avez cessé de faire pour décider de ce que vous acceptez de perdre. Dans une étude menée auprès de 132 de ses ingénieurs et chercheurs, Anthropic parle d'un « paradoxe de la supervision ». Pour superviser Claude, il faut les compétences en programmation que l'usage excessif de l'IA risque d'atrophier. « Les compétences que vous cessez d'exercer vont disparaître, et sans doute plus vite que vous ne l'imaginez », souligne l'ingénieur d'Anthropic.

AVEC L'ÉNORME LIMOUSINE ALTIOR

BYD veut battre Rolls-Royce et Bentley

Après avoir une nouvelle fois surclassé le record de vitesse de Bugatti avec la Yangwang U9 Xtreme chronométrée à 503 km/h, le groupe BYD veut désormais battre les marques de luxe les plus prestigieuses du monde avec sa marque haut de gamme. L'Altior cible les limousines de Rolls-Royce, Bentley et Mercedes-Maybach. Rien que ça…



Le groupe BYD sort les muscles aux Emirats Arabes Unis : après le record de vitesse absolu de la Yangwang U9X Xtreme mesurée à 503,17 km/h sur une route près d'Abu Dhabi, le géant chinois s'attaque cette fois aux plus prestigieuses voitures de luxe du marché avec l'Altior, une gigantesque limousine électrique de 5,6 mètres de long taillée pour concurrencer les Rolls-Royce Ghost (5,54 mètres), Bentley Flying Spur (5,32 mètres) et autres Mercedes-Maybach Classe S (5,48 mètres de long).
De façon assez logique, elle intègre à la fois des codes déjà vus sur d'autres modèles de la gamme Yangwang au niveau de sa face avant (le SUV U8 notamment) et de nombreuses inspirations des univers de Rolls-Royce, Bentley et de Maybach : ses proportions et certains détails rappellent vraiment des modèles des marques qu'elle vise.

Un intérieur au sommet du luxe chinois

Positionnée au-dessus de BYD et de Denza dans le groupe chinois, Yangwang se décrit comme une marque automobile de luxe sans aucun compromis. L'intérieur de l'Altior sort donc le grand jeu et le communiqué décrit une multitude de finitions et autres attentions inspirées des traditions chinoises. Bois véritables, cuirs pleine fleur et autres tapis de sol en laine épaisse (comme chez Rolls-Royce) sont également au programme de cet habitacle à quatre places dont les sièges arrière proposent une habitabilité généreuse et une sophistication impressionnante.
A noter que l'auto revendique 532 litres de volume dans son coffre, une valeur peu impressionnante au regard de sa taille (mais assez commune dans cette catégorie des très grosses limousines de luxe).

100 % électrique et quatre moteurs

La Yangwang Altior est une limousine 100 % électrique, utilisant comme les autres modèles de la marque quatre moteurs (un par roue). Yangwang ne communique pas encore les chiffres détaillés de sa fiche technique mais on imagine que la puissance maximale cumulée approchera ou dépassera les 1 000 chevaux. L'auto comptera aussi sur une suspension très élaborée permettant de gérer chaque roue de façon indépendante.
Yangwang ne donne pas non plus la capacité de la batterie mais sachant qu'on parle d'une auto revendiquant « plus de 1 000 kilomètres d'autonomie maximale selon le cycle chinois CLTC » (soit environ 850 km d'après notre cycle WLTP), attendons-nous à un chiffre très au-dessus des 100 kWh de capacité nette. Le constructeur précise que la voiture récupérera bien évidemment le système « flash charging » déjà inauguré chez BYD et Denza, permettant de repasser de 10 à 70 % en cinq minutes.

Combien va-t-elle coûter ?

Combien coûtera cette grande limousine électrique ? Les prix ne sont pas encore communiqués mais on parle d'une addition sous les 300 000€, ce qui lui permettra de rester un peu plus « abordable » que ses rivales de chez Rolls-Royce. Reste à savoir si, hors de Chine, il y a vraiment de la demande sur le marché de l'ultra-luxe où le badge compte tant, pour un nouveau constructeur comme Yangwang. En 2025, la marque de luxe de BYD a écoulé un peu moins de 5 000 autos

FAUTE DE MOYENS

Volkswagen met en pause sa future ID. Golf électrique

Alors que Volkswagen traverse une période financière particulièrement délicate, le constructeur allemand vient de prendre une décision pour le moins symbolique, à savoir suspendre le développement de sa future Golf 100% électrique. L'ID. Golf électrique devra patienter. Alors que Volkswagen prépare le renouvellement de son modèle emblématique avec une neuvième génération, le constructeur allemand vient de mettre un coup de frein à son développement. Une décision révélée notamment par L'Argus, qui intervient dans un contexte économique compliqué pour le groupe, contraint de revoir ses investissements et de multiplier les mesures d'économies.
Selon nos confrères, cette suspension concerne bien les travaux sur la future ID. Golf, mais la décision ne signe aucunement la fin du projet.

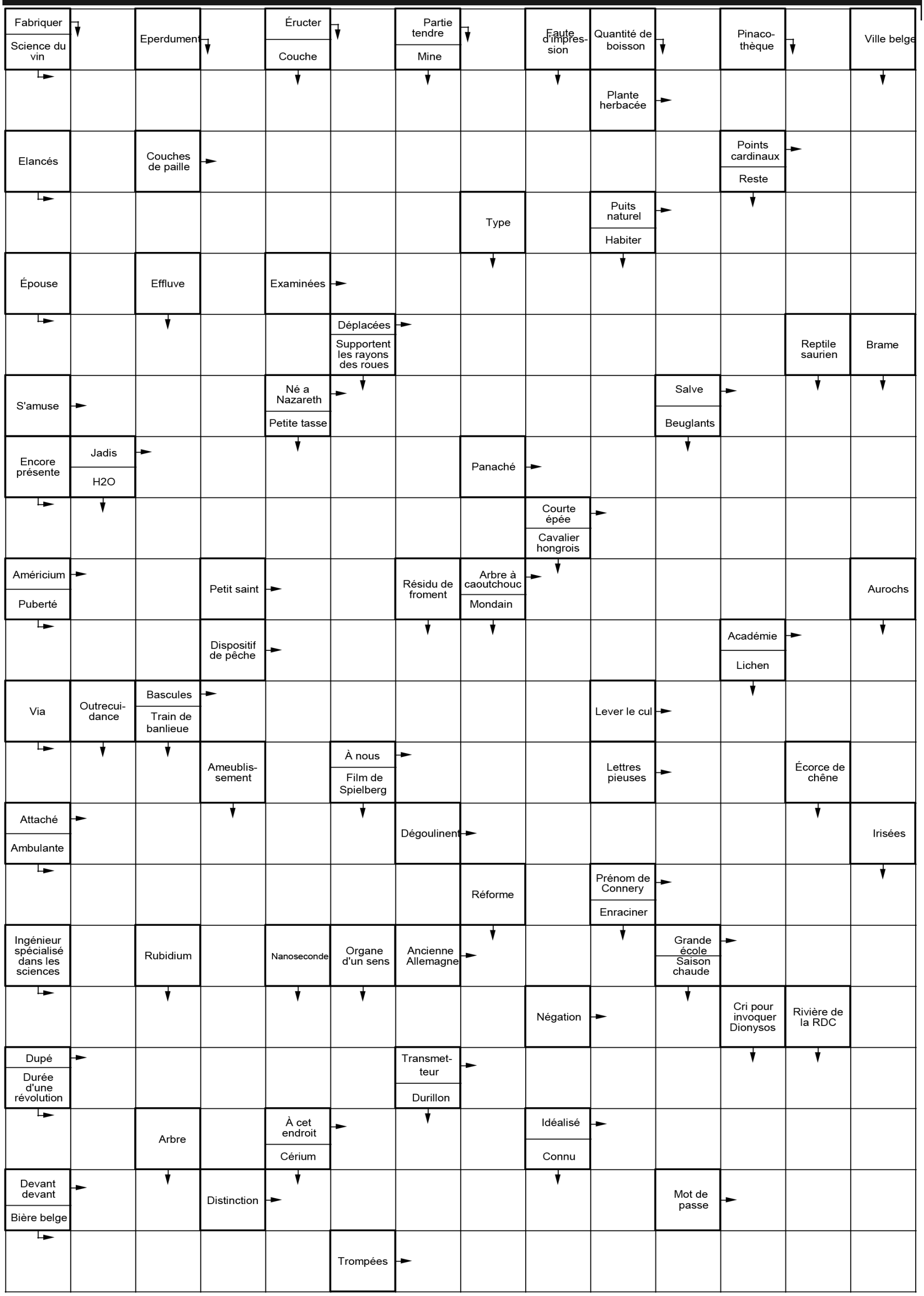
La future ID. Golf sacrifiée sur l'autel des économies

David Powels, directeur financier de la marque Volkswagen a confirmé cette mise en pause. « Nous avons notamment décidé de suspendre temporairement les travaux de développement de la future ID. Golf », a-t-il expliqué, en attendant de pouvoir garantir le financement des investissements nécessaires.
Le projet n'est donc pas enterré, et selon les informations rapportées par L'Argus, Thomas Schäfer, patron de la marque, aurait également précisé en interne : « Le projet n'est pas annulé, mais mis en pause. » L'objectif reste donc bel et bien de reprendre les travaux dès que possible.
En d'autres termes, l'ID. Golf n'est définitivement plus attendue avant (au moins) 2030. Elle devait inaugurer la plateforme SSP avec une nouvelle génération de véhicules électriques, mais c'est finalement le SUV ID. Roc, cousin électrique du très populaire T-Roc, qui devrait ouvrir le bal, puisque son développement n'est pas concerné par cette suspension.



Volkswagen compte sur l'ID. Polo pour relancer la machine

Cette décision intervient alors que Volkswagen traverse une zone de turbulences financières. Comme nous l'évoquions récemment sur Clubic, le groupe a enregistré une perte nette de 5,82 milliards d'euros au troisième trimestre 2026.
Entre les difficultés de Porsche, le recul des ventes en Chine et les coûts de sa transformation industrielle, le constructeur doit accélérer ses économies.
Pour ce qui est des nouvelles réjouissantes concernant la marque allemande, la récente ID. Polo semble même bien partie pour connaître un joli succès commercial.
La petite citadine figure d'ailleurs parmi les sept finalistes (tous électriques) du concours européen de la Voiture de l'Année 2027, dont le verdict sera rendu début janvier.


Fabriquer
Science du vin
Eperdument
Éructer
Couche
Partie tendre
Mine
Faute d'impression
Quantité de boisson
Pinacothèque
Ville belge
Plante herbacée
Elancés
Couches de paille
Points cardinaux
Reste
Type
Puits naturel
Habiter
Épouse
Effluve
Examinées
Déplacées
Supportent les rayons des roues
Reptile saurien
Brame
S'amuse
Né a Nazareth
Petite tasse
Salve
Beuglants
Encore présente
Jadis
H2O
Panaché
Courte épée
Cavalier hongrois
Américium
Puberté
Petit saint
Résidu de froment
Arbre à caoutchouc
Mondain
Aurochs
Dispositif de pêche
Académie
Lichen
Via
Outrecuidance
Bascules
Train de banlieue
Lever le cul
Ameublissement
À nous
Film de Spielberg
Lettres pieuses
Écorce de chêne
Attaché
Ambulante
Dégoulinent
Irisées
Réforme
Prénom de Connery
Enraciner
Ingénieur spécialisé dans les sciences
Rubidium
Nanoseconde
Organe d'un sens
Ancienne Allemagne
Grande école
Saison chaude
Négation
Cri pour invoquer Dionysos
Rivière de la RDC
Dupé
Durée d'une révolution
Transmetteur
Durillon
Arbre
À cet endroit
Cérium
Idéalisé
Connu
Devant devant
Bière belge
Distinction
Mot de passe
Trompées

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'INVESTISSEMENT

L'AAPI prendra part à la 30e édition à Genève

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) prendra part à la 30e édition de la Conférence mondiale de l'investissement, qui se tiendra à Genève, du 10 au 12 novembre, sous l'égide de l'Association mondiale des agences de promotion de l'investissement, indique hier un communiqué de l'Agence. L'AAPI sera représentée à ce rendez-vous international par son directeur général, Omar Rekache.

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Lundi 9 novembre 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

5ÉME RÉGION MILITAIRE

Démantèlement d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent

Un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent a été démantelé, par les services de sécurité de la 5éme Région militaire, dans une opération qui s'est soldée par l'arrestation de (8) personnes et la saisie de près de (5) milliards de centimes, ainsi que de (45125) euros et diverses sommes en devises étrangères, indique, dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts continus de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre la criminalité organisée multiformes, les services de sécurité de la 5éme Région militaire ont réussi, hier samedi 7 novembre 2026, à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans le blanchiment d'argent", précise la même source. Cette opération s'est soldée par "l'arrestation de huit (8) personnes et la saisie de sommes d'argent en monnaie nationale s'élevant à près de cinq (5) milliards de centimes, ainsi que (45125) euros et diverses sommes en devises étrangères". Il a été procédé, aussi, à "la saisie d'une quantité d'or estimée à (1,861) kilogramme, de huit (8) véhicules touristiques et de quatre (4) fusils de chasse, en sus d'autres effets utilisés dans des opérations de blanchiment d'argent", poursuit la même source. "Cette opération de qualité confirme, une fois de plus, la mobilisation de l'ensemble des unités de l'Armée nationale populaire, afin de contrecarrer toutes les tentatives visant à porter atteinte à l'économie nationale", conclut le communiqué du MDN. APS

BANQUE D'ALGÉRIE

Un nouveau cadre réglementaire pour les opérations sur l'or

La Banque d'Algérie vient de définir un nouveau cadre réglementaire régissant les opérations sur l'or sur le marché national. Publié au Journal officiel, le règlement n° 26-04 du 17 septembre 2026 fixe les conditions d'intervention de la Banque centrale, des banques et des établissements financiers dans les transactions portant sur ce métal précieux. Il encadre notamment les opérations d'achat et de vente, la conservation, l'ouverture de comptes-or ainsi que les financements garantis ou adossés à l'or.

Cette nouvelle réglementation vise à organiser et à encadrer un marché appelé à accueillir une plus grande diversité d'opérations financières, tout en renforçant les exigences de qualité, de traçabilité et de transparence. Le texte précise également les règles relatives à l'évaluation, à la valorisation et au règlement des transactions sur l'or, ainsi que les mécanismes prudentiels applicables aux établissements financiers.

En vertu de ce règlement, signé par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohand Bouraï, la Banque centrale est autorisée à effectuer, sur le marché local et avec les banques et établissements financiers, des opérations d'achat et de vente d'or au comptant et à terme. Elle peut également acquérir ce métal auprès d'agences et d'organismes officiels dûment habilités, notamment ceux dont l'activité habituelle porte sur la transformation et la commercialisation des métaux précieux.

Le texte prévoit que les caractéristiques de l'or éligible à ces opérations, notamment en matière de qualité, de pureté, de provenance et de traçabilité, seront précisées par voie d'instruction de la Banque d'Algérie.

Les banques autorisées à ouvrir des comptes-or

L'une des principales nouveautés de ce dispositif concerne l'élargissement des opérations que les banques et les établissements financiers peuvent réaliser avec les personnes physiques et morales, dans les limites de leur objet et conformément aux conditions de leur agrément.

Ainsi, ces établissements sont désormais autorisés à effectuer des achats et des ventes d'or au comptant et à terme, à assurer le dépôt et la conservation de ce métal précieux, à ouvrir des comptes-or, mais également à proposer des opérations de gage, de nantissement et des financements ou prêts garantis ou adossés à l'or.

Le règlement introduit, dans ce cadre, la notion de compte-or, défini comme un compte ouvert auprès d'une banque ou d'un établissement financier et exprimé en quantité d'or. Il distingue deux catégories : le compte-or alloué, lorsque le titulaire dispose d'un droit de propriété sur de l'or physique spécifiquement identifié, exprimé en grammes, en onces ou en parts, et le compte-or non alloué, qui représente une créance générale sur une réserve collective détenue par l'établissement financier, sans affectation à des lingots déterminés.

Les conditions d'ouverture et de fonctionnement de ces comptes, ainsi que les caractéristiques de l'or pouvant faire l'objet de ces opérations, seront fixées par des instructions de la Banque d'Algérie.

Des exigences prudentielles et des garanties renforcées

Le nouveau dispositif prévoit également des règles prudentielles destinées à encadrer l'exposition des banques et des établissements financiers aux fluctuations du marché de l'or. À ce titre, leur position nette sur l'or, longue ou courte et évaluée au cours de référence, ne doit pas dépasser 10 % de leurs fonds propres réglementaires.

Par ailleurs, les financements garantis ou adossés à l'or restent soumis aux dispositions réglementaires relatives aux exigences de fonds propres, à la division des risques, aux grands risques ainsi qu'au classement et au provisionnement des créances. Le texte précise que l'or reçu en gage ou en nantissement constitue une garantie admise en atténuation du risque, avec un taux de pondération de 80 %.

En matière de liquidité, le traitement des actifs et passifs détenus sous forme d'or dans le calcul des coefficients applicables aux banques et établissements financiers sera également précisé par instruction de la Banque d'Algérie.

Le règlement apporte, en outre, une précision importante concernant la protection des détenteurs de comptes-or. Ces derniers ne sont pas couverts par le système de garantie des dépôts bancaires. En contrepartie, les banques et les établissements financiers sont tenus de souscrire un contrat d'assurance approprié pour couvrir les risques liés à ces comptes.

Traçabilité et lutte contre le blanchiment d'argent

Au-delà de l'encadrement des transactions et des exigences prudentielles, le règlement accorde une importance particulière au contrôle de la provenance de l'or et à la prévention des risques liés aux opérations financières illicites.

Les banques et établissements financiers doivent ainsi mettre en place un dispositif de contrôle interne permettant de s'assurer du respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Ce dispositif doit également intégrer des procédures de vérification de la qualité et de la pureté de l'or, d'identification de sa provenance et de garantie de sa traçabilité. Les établissements concernés devront, en outre, contrôler la conformité et la fiabilité des documents accompagnant les transactions.

S'agissant de l'évaluation et de la valorisation de l'or provenant du marché local, celles-ci devront obéir aux règles et normes établies par les organismes nationaux officiels compétents. Les modalités de comptabilisation des opérations seront, pour leur part, définies par instruction de la Banque d'Algérie, conformément à la réglementation en vigueur et au plan de comptes applicable aux banques et établissements financiers.

Enfin, le texte prévoit que tout manquement aux dispositions de ce règlement expose les établissements concernés aux sanctions prévues par la législation en vigueur. À travers ce nouveau cadre réglementaire, la Banque d'Algérie pose ainsi les bases d'une organisation plus structurée des opérations bancaires sur l'or. L'encadrement de ces transactions, l'introduction des comptes-or et la possibilité de proposer des financements adossés à ce métal ouvrent de nouvelles perspectives pour la diversification des services financiers, tout en soumettant ces activités à des exigences strictes de transparence, de sécurité et de maîtrise des risques.

Synthèse R E.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Lancement national à Alger de l'initiative "Alertes précoces pour tous"

Alger abrite, à partir de dimanche, le lancement national de l'initiative "Alertes précoces pour tous", qui vise à renforcer les capacités nationales en matière d'alerte précoce multirisques et les capacités de préparation et de réaction face aux catastrophes et aux urgences, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Cet événement s'étalant sur deux jours, avec la participation de représentants des secteurs ministériels, instances nationales et organismes techniques concernés, vise à "renforcer les capacités nationales en matière d'alerte précoce multirisques, à travers le développement des mécanismes d'évaluation, de détection et de prévision des risques, l'amélioration de la transmission des informations et des alertes aux citoyens et le renforcement des capacités de préparation et de réaction face aux catastrophes et aux urgences". Il s'agit également d'un espace permettant de "coordonner les efforts entre les différents secteurs, acteurs nationaux et partenaires internationaux pour construire un système national intégré d'alerte précoce, à même de contribuer à sauver des vies et à protéger les biens". Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts internationaux visant à "assurer un accès universel aux services d'alerte précoce" et à "renforcer la culture de prévention et d'anticipation face aux catastrophes".

Cet événement enregistre la participation de plusieurs instances et organisations internationales, à l'instar du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) et de l'Union internationale de télécommunications (UIT).

R E.